

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1^{er} Octobre 1899, Départs par GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1899, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages.

Tirage: 7400 exemplaires

— VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1899 —

La Chaux-de-Fonds

- Panorama International, Léopold-Robert 63 « Afrique. »
Sociétés de musique
Orchestre L'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Orchestre La Brisse. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Réunions diverses

- I. O. G. T. Répétition de la Section de chant vendredi à 8 1/2 heures du soir.
Société fédérale des sous-officiers (groupe d'escrime). — Leçon à 8 h. et demie au local (Parc 76).
L'Alouette. — Répétition à 8 1/2 h. au local.

— SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1899 —

Sociétés de musique

- Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices à 8 1/2 h. s.
La Fourmi. — Exercices à 8 h., au local.

- Vélo-Club. — Réunion à 8 1/2 h. au local.
Club de la Lumière. — Réunion au réverbère.
Club du tir de la Vinaigrette. — Assem. 8 1/2 h.
Club des Aminches. — Réunion à 9 h.

Männi
CONTE DE NOËL
par T. RESA (*)

Maman, c'est bien vrai, dis, le bonhomme Noël m'apportera un petit seval tout neuf, dis ?
La mère regarda son enfant avec des yeux remplis de caresses.
— Nous verrons, Männi, si tu es bien sage.
Il le l'apportera peut-être.
— Quel bonheur ! jubila le garçonnet. Et un gâteau, avec ?
— Oui, aussi le gâteau. Maintenant, mets coucher ton cheval et laisse tranquille maman.

Peu à peu, les morceaux de charbon se tassèrent dans le petit fourneau, puis s'éteignirent. Le froid se fit sentir. La dormeuse se réveilla en sursaut : un bruit de verre brisé, une odeur de pétrole et l'obscurité... Erna se leva, d'un bond, épouvantée ; elle venait de renverser la lampe à pétrole sur le précieux cousin, qui gisait à terre, horriblement taché. La malheureuse sanglota : « Comment ai-je pu m'endormir ? Grand Dieu ! je suis perdue ; que faire ?... »

Mais c'est tout ce qu'il y a de plus désagréable, dit le lendemain la directrice du grand magasin de tapisseries de MM. Volger et Co, lorsque la pauvre femme lui présente le cousin. Qu'allons-nous faire, un jour avant Noël ?
— On pourrait peut-être, dit la jeune mère avec un regard suppliant, le donner au lavage chimique. Je vais le porter tout de suite, si vous voulez.
— Non, pour le moment il restera ici. La cliente pourrait croire que nous avons trouvé ce prétexte pour ne pas livrer à temps. Mon Dieu, ma pauvre Madame Ritter, comment avez-vous fait ? Il faudra le remplacer.
— Le remplacer ! La brodeuse pâlit.
— Mais, cela va sans dire. Ce n'est pourtant pas à nous à supporter les conséquences de votre maladresse. On pourra peut-être le laver ; je ne le crois pas ; il est affreusement taché. Maintenant ! allez. Si le patron vous voit, — il est de fort méchante humeur aujourd'hui — ça tournera mal pour vous. Eh bien ? Vous ne partez pas ? Qu'est-ce que vous attendez ?
— Vous ne pourriez pas — et la voix hésitait —, me faire une petite avance ? Vous la déduirez, après les fêtes. J'ai travaillé à ce cousin pendant huit jours, du matin au soir, très tard.
— Nous ne faisons pas d'avances ; c'est un principe ; nous avons fait des expériences désagréables. Le patron ne fait pas d'exceptions, et il sera furieux de voir ce que vous avez fait de ce cousin. Je vous ferai savoir la réponse du dégraisseur...

mère courut à la maison. Männi était en train d'enseigner la haute école à son ajezan, avec un fouet vénémaché.
— Viens vite, petit cœur, fit-elle. Au dehors, la neige tombait, drue. Le garçonnet s'en amusait : il trouvait cela très drôle. Les voici devant une grande maison ; Männi attendra au bas des escaliers, et il sera bien sage ; maman reviendra bientôt. L'ordre était formel ; on pouvait lire sur une grande pancarte : « Entrée interdite aux enfants et aux chiens ». La caisse d'épargne a de ces fantaisies ! Männi se tenait coi ; il racontait à tout venant qu'il attendait sa petite mère, qui était dans la belle maison. Plus d'un regard bienveillant s'arrêtait sur la figure éveillée de l'enfant ; un vieux monsieur lui mit un morceau de chocolat dans la main, une, main minuscule et glacée. Il attendit longtemps, enfin, maman arrive et tous deux partirent, pour s'arrêter un peu plus loin, devant la vitrine d'un superbe magasin. Maman entre, et revint avec un gros paquet sous le bras ; elle lui permit de le toucher —, mais l'ouvrir, jamais !
Il y avait encore deux autres petits paquets, et Männi, très fier, fut autorisé à en porter un. Pour avoir les mains libres, il fourra dans sa poche le chocolat et les autres « articles » qu'il avait ramassés. Les voici à la maison. Petite mère enleva les souliers de son unique héritier : ils étaient troués. Encore !
— Sois tranquille, maman, Noël en apportera des souliers ; sois tranquille, et Männi caressait sa mère avec ses doigts enduits de chocolat.
— Il faudra qu'il apporte beaucoup de choses, Noël, soupira la pauvre jeune femme. Elle prépara ensuite le repas, bien maigre et bien simple.
— Demain, il y aura de la viande, fit-elle en manière de consolation, voyant que son fils faisait un peu la grimace devant son fassiette de soupe, tenant compagnie à deux pommes de terre rôties.
— Demain, y aura de la viande, répéta Männi, et s'adressant au cheval sans tête, son confident : Tu ne peux pourtant pas avoir tous les jours de la viande, Monsieur Déjeûner. Sois bien sage.
Männi avait baptisé « Déjeûner » son pursang boiteux. Une amie de sa mère lui avait demandé un jour : « Comment s'appelle-t-il, ton cheval ? »
— Il ne s'appelle pas, fut la réponse.
— Il faut lui donner un nom. Donne-lui le nom de quelqu'un ou de quelque chose que tu aimes bien. Qu'est-ce que tu aimes ?
— J'aime bien déjeûner. Je l'appellerai Déjeûner.
Ce fut un éclat de rire dans la chambrette. Pendant le modeste repas, on sonna.
— C'est Noël, dit Männi, qui faillit tomber de sa petite chaise.
— Reste donc tranquille, enfant, jusqu'au moment où maman reviendra. Sois obéissant. Même lorsque maman ne te voit pas, le bon Dieu te voit, chéri.
— Est-ce qu'il raconte tout ce qu'il a vu ?
— Certainement, tout.
Maman n'a pas entendu le reste, elle va ouvrir la porte.
Hélas ! Ce n'était pas Noël. C'était une jeune fille coquettement vêtue, l'air un peu effronté, une demoiselle de magasin de la maison Volger et Cie. Elle défit un rouleau : c'était la tapisserie, le cousin enduit de pétrole.
— Le patron fait dire qu'il a eu beaucoup d'ennuis avec la dame qui avait commandé ce cousin. On ne peut pas le nettoyer non plus ; vous avez 15 fr. à nous rembourser.
L'ouvrière changea de couleur. Encore cela ! Avoir travaillé pendant huit jours sans relâche ; ne pas être payée, et 15 fr. à rembourser. Elle promit de travailler pour s'acquitter ; oui, elle voulait bien rembourser.
Après le départ de l'élégante jeune fille, aussi impertinente que jolie, Erna tomba sur sa chaise et pleura amèrement. Voilà donc son Noël ! Il lui restait quelques sous, des chaussures trouées, la faim était à la porte et le courage s'en allait.
Männi était accouru : « Maman, maman, pourquoi tu pleures ? »
(Voir suite en 2^{me} feuille.)

(*) Extrait du « Reclams Universum » et traduit avec autorisation spéciale de l'éditeur.

BANQUE FEDERALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 22 Déc. 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2, 3/4 de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various locations including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Suisse.

Table of bank bills (Bille de banque) for various countries like France, Germany, Russia, Austria, England, and Italy.

Mise au concours

Le Comité des Emplacements pour la fête fédérale de gymnastique de 1900 met au concours l'établissement de la clôture en planches autour de l'emplacement, soit une barrière d'environ 700 mètres courants de longueur sur 1-80 de hauteur.

Les plans et cahier des charges sont déposés chez M. A. Zolliker, ingénieur communal, au bureau des Travaux publics, où les soumissionnaires peuvent les consulter.

Les soumissions doivent être envoyées au dit bureau au plus tard jusqu'au 23 décembre 1899.

Comité des Emplacements.

Advertisement for 'une Maison entière' (entire house) with details about furniture and services.

Piano. A vendre un piano de la fabrique Rordorf de Zurich, très bien conservé. Prix très avantageux, facilités de paiement.

Large advertisement for 'Brasserie de la Comète' featuring 'Bock-Bier' and 'Ulrich Frères' with a decorative border and a central illustration of a woman with a comet.

Advertisement for 'Librairie-Papeterie H. BAILLOD' located at Rue Léopold-Robert 28, Chaux-de-Fonds.

Advertisement for 'Articles de Peinture' (painting supplies) including brushes, palettes, and canvases.

Advertisement for 'Articles de luxe et de fantaisie' (luxury and fancy items) such as stationery, pens, and decorative objects.

Advertisement for 'Abonnements à tous les Journaux et Revues' (subscriptions to newspapers and magazines) with a list of titles and prices.

Advertisement for 'La COLLE liquide Le Page' (Le Page liquid glue) used for binding and repairs.

Advertisement for 'Au Magasin BOLLE-LANDRY BIJOUTIER' (jewelry store) located at Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Advertisement for 'Attention !!!' regarding an occasion for the Christmas and New Year holidays.

Advertisement for 'VINS DU PIEMONT' (Piedmont wines) with details on prices and availability.

Advertisement for 'Comptable-caissière' (accountant/cashier) services, highlighting expertise and references.

Advertisement for 'A REMETTRE' (remittance) services for businesses and individuals.

Advertisement for 'Epicerie-Mercerie A. COURVOISIER' (grocery and mercery store) with a list of products.

Advertisement for 'Dépôt de l'Impartial' (newsstand) and 'La Boucherie sociale de La Chaux-de-Fonds'.

Advertisement for 'A LOUER' (rental) of a property at St-Georges 1900.

Advertisement for 'A LOUER' (rental) of a warehouse and caves near the station.

Advertisement for 'Bazar Neuchâtelois JOUETS' (toys) with a list of various toy items.

Advertisement for 'Demande d'ouvriers' (job opening) for masons and workers.

Novel section titled 'LA SŒUR DU MORT' by Pierre DAX, featuring a list of dialogue and actions.

Continuation of the novel 'LA SŒUR DU MORT', showing the interaction between Gossun and Marcellin.

Continuation of the novel 'LA SŒUR DU MORT', detailing Marcellin's thoughts and actions.

Continuation of the novel 'LA SŒUR DU MORT', concluding the scene with Marcellin's departure.

Männi

CONTE DE NOËL

par T. RESA (*)

(Suite et fin.)

— Oh! Laisse-moi, mon enfant, mon cœur chéri. Va jouer. Oh! ces soucis! Ils me tourmentent, ils me troublent la tête; chaque jour ils grandissent.

Männi réfléchissait; il finit par demander : — Tu les arroses tes soucis, maman?

Erna regardait le petit sans comprendre.

— Tu arroses bien le fuchsia pour qu'il grandisse; est-ce que tu arroses aussi tes soucis?

— Oui, avec mes larmes... Et la malheureuse sanglota.

— Pleure pas, ma jolie maman, ma petite maman, ma bonne maman. Si tu pleures plus, je te donnerai une belle imase.

— Merci, petit homme, garde-la ton image.

— Non, c'est pour maman. Et, ce disant, le gamin lui mit l'« image » dans la main. Elle prit le chiffon de papier, dans l'intention de le rendre aussitôt. Toutefois, elle le regarda machinalement, et eut un violent soubresaut. Effrayée, elle regardait alternativement l'enfant puis l'« image ».

— Mais, ce n'est pas possible? Dieu tout puissant, c'est un billet de mille francs. Elle approche le papier de la lumière; oui, c'était bien un billet de banque.

— Oh! J'en ai encore, maman. C'est pas tout; regarde. Et, très fier, le bonhomme sortit encore de sa vaste poche trois autres billets de même valeur.

Pétrifiée, l'ouvrière regardait: il y avait 4,000 francs, une fortune, pour elle.

— Männi, Männi, d'où les as-tu, ces « imases »?

— Les ai trouvées, petite maman. Là bas, sur l'escalier de la grande maison, où je t'attendais.

Quatre mille francs! C'était le repos, c'était la joie, la délivrance; plus de soucis — pendant de longues années! C'était le repos de son corps usé; c'était du pain pour longtemps; c'était l'avenir; c'était enfin la joie pour le petit...

La tentation fut terrible. Si elle gardait cette somme, tombée du ciel aux pieds de son enfant, — si elle n'en conservait qu'un seul de ces billets! Ceux qui portent 4000 fr. à la caisse d'épargne doivent avoir de l'argent de reste.

Elle regardait sa vieille robe usée; elle observait Männi, à la blouse si souvent rapiécée; elle songeait aux souliers déchirés, à la lampe brisée, au loyer qu'elle ne pouvait pas payer; à la misère noire qui la guettait, elle et son enfant — et le bonheur était là, sur la table, le bonheur et la tranquillité.

— Personne n'a rien vu, mon enfant, lorsque tu as ramassé ces images, personne, Männi? fit-elle, comme dans un soupir.

L'enfant secoua sa tête blonde.

— Personne, petite maman. Rien que le bon Dieu, qui voit tout, comme tu m'as dit...

Erna eut un violent soubresaut. Son cœur battait bien fort, puis elle fondit en larmes et, brusquement, prit le petit et le serra dans ses bras.

— Oui, mon enfant, mon trésor, mon fils, oui, le bon Dieu seul l'a vu. Oui, cher petit cœur; nous mourrons de faim — mais ta maman restera honnête.

Sans comprendre, le garçon fit un signe d'assentiment.

Comme sa mère lui souriait à travers ses larmes, ce bonheur lui suffisait. Maman l'embrassa fort, très fort, et souvent: il était content.

L'enfant fut mis au lit; il s'endormit, son cheval entre les bras. Mme Erna Ritter courut à la caisse d'épargne et s'informa si un client était venu déclarer une perte. L'employé ne savait encore rien. Il inscrivit le nom de la brave femme, son adresse, lui remit un reçu en bonne forme, et la salua très respectueusement.

.....

La nuit de Noël.

Erna était sortie pour un instant. Avec les quelques centimes qui lui restaient, elle voulait faire de maigres provisions. Männi, qui attendait la venue de Noël, veillait, et se tenait bien coi. Il n'entendit pas frapper à la porte, et ne vit pas entrer une vieille dame qui s'approcha de lui; il arrosait son « seval ».

— Que fais-tu là, petit homme? questionna la voisine.

— J'arrose mon « seval »; il n'a pas de tête, pas de queue, pas d'oreilles, pas de moustaches; alors, je l'arrose, pour qu'il grandisse.

— Pauvre petit nigaud! Où est ta mère?

— Maman? Elle est chez le petit Noël. Est-tu Noël, toi? L'enfant demandait cela avec, dans la figure, une expression d'embarras.

— Non, non, répondit la vieille dame en éclatant de rire. Est-ce toi, mon enfant, qui as trouvé mes petits images?

— Oui. Maman les a emportées; mais elle m'en donnera d'autres, plus jolies.

— Tiens, tiens. Et quels souhaits, quels désirs, veux-tu présenter au petit Noël?

— Qu'est-ce que c'est, des souhaits, des désirs? Ça se mange? Nous n'avons pas beaucoup à manger, madame, tu sais. Mais ma maman a quelque chose de joli — des soucis, fit-il, rayonnant.

— Comment dis-tu, mon enfant?

— Hein! C'est joli, ça, des soucis. La tête de maman en est toute pleine, de soucis. Mon « seval » aussi, il aura une tête.

— Qu'est-ce que tu racontes, petit bonhomme.

— Et si j'arrose mon « seval », c'est parce que maman arrose ses soucis avec des larmes.

La vieille dame était profondément émue. Elle pleurait.

Elle s'agenouilla auprès de Männi et l'embrassa.

— Cher, cher petit homme, trésor d'enfant. Puis elle se releva.

— Tu diras à ta bonne maman que je la salue, et que je reviendrai. Adieu, mon brave petit cœur, que Dieu te bénisse.

Erna rentra, bien fatiguée, plus désolée que jamais. Männi lui raconta la visite de la « Tante », car c'était déjà une tante pour lui. Elle pensa que c'était la cliente qui avait commandé le coussin, venue pour lui faire des reproches.

Maintenant, Männi va te cacher dans la cuisine. Maman ouvrira la fenêtre, pour laisser entrer l'enfant Noël.

Ouvrant de grands yeux, le cœur rempli d'une angoisse délicieuse, le gamin se retira. Sa mère prit le sapin minuscule, qu'elle avait caché dans le corridor, le plaça dans un vieux vase à fleurs, vide, y mit les six minces bougies, quelques bonbons, et enfin, au-dessous de l'« Arbre », le gâteau. Elle défit ensuite le grand paquet et en sortit un beau cheval — un cheval de cinquante centimes.

— Voici Noël, cria-t-elle, voici Noël...

Noël arrivait, en réalité. On entendit des pas dans l'escalier; on sonna. Erna qui venait d'allumer la dernière bougie, ouvrit bien vite.

Un domestique, en livrée, se tenait sur le pas de la porte.

— Chez Mme Erna Ritter?

— C'est ici.

Le valet de chambre fit un pas en arrière et présenta un superbe cheval sellé, harnaché, avec un fouet magnifique. Après quoi, il sortit une lettre de son portefeuille et la remit à son adresse.... Il est depuis longtemps au bas des escaliers, et la pauvre femme n'est pas encore revenue de son saisissement.

Elle prend le grand cheval et le place à côté du petit. Quant à la lettre, elle la laissa sur la table; il faut se hâter, Männi est déjà derrière la porte et s'impatiente.

— Ding — ding — don — fait-elle.

C'est sa manière à elle de sonner, car elle ne possède pas de clochette.

Männi se précipite dans la chambrette. Il ne dit rien d'abord, mais, voyant les deux chevaux de bois, il pousse de tels cris de joie, que sa mère se bouche les oreilles.

— Oh! dit le garçonnet, ému, rouge de plaisir, les beaux chevaux! Il embrasse les jouets de bois sur la tête, sur les yeux, sur les oreilles, sur la crinière. C'est du délire.

Erna, heureuse du bonheur de son enfant, avait oublié la lettre. Elle l'ouvrit et lut ce qui suit:

« Ma bonne Madame Ritter,

En vous envoyant la somme de 400 francs comme récompense pour restitution d'objets perdus, je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance. Permettez-moi en même temps de contribuer aux frais de l'éducation de votre délicieux petit garçon. Il a conquis mon cœur, complètement, sans réserve. Je suis une vieille femme et je ne donne que de mon superflu. Aujourd'hui, en cette fête de Noël, je suis bien heureuse à la pensée de pouvoir ainsi diminuer un peu le poids si lourd de vos peines. Laissez-moi à ces sentiments et consentez, je vous en prie, à ce que je ne perde pas de vue votre adorable enfant.

Mme Berger, rentière.

Dans l'enveloppe se trouvait encore une des « imases » de Männi, une image de mille francs; elle la reconnut bien, car on y remarquait encore une tache de chocolat. Le tout représentait 1400 francs!

Cette somme était à elle; elle pouvait la garder; elle pouvait, d'un cœur pur, la conscience tranquille, s'agenouiller et remercier Dieu.

Toutes les cloches de la ville sonnent. Il est minuit, c'est Noël. La courageuse ouvrière se met à genoux, prend l'enfant à ses côtés, et prie; les cloches tintent encore. Männi écoute un instant, puis il se relève:

— Petite mère, je n'ai pas « santé » mon cantique de Noël.

— Eh bien, chante, mon enfant, chante!

Männi se place au milieu de ses chevaux, et chante, en joignant ses petites mains:

Je suis Noël, je viens du Ciel,
Je vous apporte la bonne nouvelle...

Männi ne va pas plus loin; la joie le suffoque. La mère et l'enfant se tiennent longtemps enlacés.

Pour eux, le ciel était bien réellement descendu sur la terre.

(Traduit par EMILE TRACHSEL.)

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Du Temps:

Londres, 21 décembre. — Le feld-maréchal lord Roberts dément le bruit qui a couru relativement aux symptômes d'indiscipline parmi les régiments irlandais. Il dit que ses compatriotes savent toujours faire leur devoir, contre quelques ennemis qu'ils soient appelés à combattre.

— Une dépêche de De Aar dit que le général Warren, commandant de la 6^e division, attendra dans cette place la concentration de ses régiments et de ses batteries. Trois régiments de cette division sont déjà partis de Capetown pour De Aar.

— Lord Methuen a fait des observations au général Cronje au sujet de la capture d'un lieutenant anglais envoyé en parlementaire. Le général Cronje a répondu que ce lieutenant était un espion, et a ajouté qu'il n'aurait plus désormais aucune communication avec lord Methuen.

— Des informations parvenues au War Office disent que les Boers ont réussi à acheter aux Basoutos presque tous leurs chevaux, qui sont petits et plus résistants, au nombre d'environ 30,000. Le War Office a songé à utiliser ce moyen de remonte. Il a envoyé des émissaires dans le Basoutoland; mais ils sont arrivés trop tard. Les chevaux envoyés d'outre-mer ont besoin d'une quinzaine de jours de repos avant de pouvoir être utilisés. Beaucoup meurent pendant la traversée.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 21 décembre. — La Haute-Cour entend sans incident plusieurs témoins au sujet du fort Chabrol. Ils affirment que Guérin a tiré à blanc sur les agents. On entend ensuite d'autres témoins qui affirment que Dubuc est un ardent républicain, incapable de comploter avec les royalistes.

On entend plusieurs témoins cités par M. Brunet; puis l'audience est levée.

— Le célèbre chef d'orchestre Lamoureux est mort hier jeudi.

Nouvelles des Cantons

BERNE. — Assises criminelles. — Après trois jours de débats, les assises criminelles de Berne ont condamné à 15, 14 et 13 ans de réclusion pour tentative d'assassinat, les nommés Wismann, Lustenberg et Helfer qui, au mois d'août, cherchèrent à jeter dans l'Aar le propre frère du principal accusé Wismann. Ce dernier avait fait établir par la victime un testament en sa faveur puis il s'était abouché avec deux bandits pour leur faire exécuter son plan criminel. Ce plan eût été mené à « bonne » fin sans la venue d'un passant qui mit en fuite ce joli monde.

BALE-VILLE. — Débiteur peu commode. — Le jeune H. est cordonnier et Badois, de plus très irritable. Il habite Bâle et jusqu'au mois de novembre prenait ses repas et logeait chez une compatriote qui, par amour de la patrie, lui faisait un large crédit. L'histoire veut même que cordonnier et logeuse aient vécu sur un pied d'intimité touchante. Mais tout à une fin, même les sympathies patriotiques. Un

beau jour H. fit une scène à propos de rôti ou de potage. Mme X., qui n'est pas patiente, lui répondit; il y eut scandale et le jeune « schuster » dut déguerpir, en promettant toutefois de régler son compte le 1^{er} décembre. Mais Mme X. était pressée; elle se présenta chez son débiteur et ex-ami avant la fin de novembre, réclama son dû un peu vertement... bref, notre jeune Badois mit à la porte si rudement cette pauvre femme, que dégringolant l'escalier, elle se blessa au genou et boite encore actuellement.

Le tribunal de police de Bâle a trouvé assez judicieusement que cette façon d'acquitter ses dettes, même entre compatriotes, était par trop familière et H. a été condamné mercredi à l'amende et à des dommages-intérêts. Rien de mieux.

— Vol avec escalade. — Un malandrin a pu s'introduire, dimanche pendant la nuit, dans un des bureaux de la gare centrale de Bâle et y a dérobé une trentaine de francs. Il court encore.

— Triste promenade. — Dimanche, comme midi sonnait, un homme qui se promenait sur le trottoir qui borde la Centralbahnplatz, à Bâle, a glissé et est tombé si malheureusement que la tête a porté sur un de ces décrotoirs en fer fixés à l'entrée des maisons. Il demeura sans connaissance, perdant énormément de sang par une plaie au-dessus de l'œil droit. Un laitier qui passait l'enleva dans ses bras et le porta dans une pharmacie où ce pauvre homme reçut les premiers soins en attendant son transport à l'hôpital.

GRISONS. — Un veinard. — A Bergun, dans le district de l'Albula, éclatait jeudi dernier, à l'hôtel de la Poste, un menaçant feu de cheminée. Aussitôt le nommé Baptiste Cereghetti monte sur le toit pour jeter de l'eau dans le canal. Mais à peine eut-il vidé un premier seau que, glissant sur les tuiles couvertes de glace, il tomba sur le sol d'une hauteur de douze mètres et demeura inerte, étendu. On s'empresse autour du malheureux que l'on croit mort, on le transporte dans la maison; mais au bout de peu de minutes, le « cadavre » reprend ses esprits et, parfaitement indemne, le brave Cereghetti retourne à son travail. C'est vraiment de la veine.

ARGOVIE. — Punition méritée. — Nos lecteurs se rappellent sans doute les exploits de ces jeunes gens qui, le mois passé, à Baden en Argovie, prenaient un plaisir singulier à endommager les installations de lumière électrique et à couper les fils conducteurs. Nous avions alors raconté l'arrestation de deux de ces polissons. Ils viennent de passer devant le tribunal, qui les a condamnés chacun à 8 mois de réclusion. Le procureur général requerrait 18 mois.

TESSIN. — Une bande d'escrocs. — Depuis quelques jours une bande d'escrocs « opère » à Lugano. Ces gens utilisent les noms de personnes connues dans la localité et possédant la confiance des négociants; ils se font ainsi livrer d'assez grandes quantités de marchandises. Une femme, très élégamment mise a été signalée à la police qui n'a pu l'arrêter, car soupçonnant le danger, elle avait pris la fuite avec un avocat italien habitant Lugano depuis peu de temps. Comme les escroqueries ont continué malgré le départ de ces aigrefins, on pense qu'une bande organisée s'est abattue sur la cité tessinoise.

CRAVATES, Régates Philadelphie et Nœuds pour Messieurs. — Jabots, Cols fantaisie, Cols Jeanne d'Arc. — Nœuds, Byrons, Régates Philadelphie pour Dames. Ruches, Echarpes en gaze, tulle et soie, Lavallière, chez J. GÄHLER, Place Neuve 10. Chaux-de-Fonds. 16231-7

Chronique locale

* Ecole d'Art. — Extrait du rapport de l'exercice 1898-1899. — Au 31 décembre 1898 prenait fin le cours de sertissage en pierres fines, créé à l'école pour une durée de quatre années; cinq ouvriers sertisseurs y ont été formés dans cet intervalle de temps. Pour déférer à un vœu exprimé par l'autorité communale, la commission de l'école présenta un rapport proposant à cette autorité l'ouverture d'une nouvelle classe, mais avec un programme comprenant l'enseignement du sertissage, les éléments de la gravure et de la ciselure, la composition décorative, le dessin. Il faut avant tout se préoccuper, disait le rapport adressé au Conseil communal, de l'avenir des jeunes gens qui deviendront sertisseurs. Certaines personnes pensent que le serti sera toujours demandé en décoration de la boîte de montre;

d'autres émettent l'avis contraire; les serti-seurs ne sont pas toujours occupés, cela est certain; il ne faut donc pas faire trop d'apprentis; mais d'un autre côté, il serait bon de conserver, par l'école, cette branche d'industrie à La Chaux-de-Fonds. Nous pensons donc qu'il faudrait former des serti-seurs qui apprendraient en même temps une partie de la gravure et de la ciselure; ces jeunes gens pourraient rendre dans un atelier, des services divers, s'occuper à différents travaux, et développer ces premières notions de gravure et de ciselure, selon les besoins de l'industrie.

C'est dans cet esprit que la classe de sertissage a été organisée. A la suite d'un concours annoncé dans des journaux français, genevois, neuchâtelois, M. Bonnet, serti-seur, établi dans notre ville depuis quatre ans, a été appelé à la direction de la classe; elle sera ouverte au commencement de l'année 1900. L'enseignement du sertissage se donnera chaque après-midi; la composition décorative, la gravure, la ciselure occuperont les élèves pendant la matinée; ils devront suivre les leçons de dessin et d'instruction générale le soir. L'apprentissage est de quatre ans.

Les inscriptions sont reçues à la direction de l'école, salle 44, Collège industriel.

(Communiqué.)

* Colonies de vacances. — En 1898, la colonie de vacances a pu réunir 15 enfants; cette année le double. C'est quelque chose, mais ce n'est pas en présence du nombre des enfants qui ont besoin d'un pareil réconfort! Espérons qu'en 1900 on pourra faire mieux encore. C'est une question d'argent, et comme l'argent provient uniquement de souscriptions et de dons, nous recommandons chaleureusement le collecteur à la bienveillance de toutes les personnes chez qui il va se présenter.

Le Comité.

* Ecole ménagère. — Cette institution poursuit sans bruit son utile carrière. Il serait impossible de dire combien de jeunes filles, maintenant jeunes femmes, se félicitent d'avoir consacré un mois à s'initier à la cuisine et à la tenue du ménage. Grâce à un travail intensif, ce temps si court leur a suffi pour éviter bien des tâtonnements et des errements qui avaient écorné l'admiration dont elles étaient l'objet de la part de leur seigneur et maître.

C'est un temps très court, en effet, que celui que l'Ecole ménagère demande. Il n'y a pas une seule école qui en demande si peu, et on le comprend quand on réfléchit à toutes les connaissances pratiques que nécessite la bonne tenue d'un ménage.

Mais à cause des conditions spéciales dans lesquelles notre population industrielle se trouve, le Comité a voulu faciliter le plus possible cet apprentissage professionnel par excellence de la femme.

Il se dispose à faire mieux encore. Pour répondre à un désir qui lui a été exprimé de divers côtés, il admettra dorénavant que ce temps d'études de quatre semaines ou 24 jours, soit réparti sur 2 mois, 3 mois, 4 mois, s'il le faut.

Si une jeune fille ne peut venir à l'Ecole que deux jours ou même un jour par semaine, ou si elle n'y peut venir que les matinées ou les après-midi, elle sera admise, à la condition toutefois que le total de ses journées ou demi-journées fasse l'équivalent des quatre semaines exigées pour obtenir le certificat de l'Ecole ménagère sans abandonner pour cela ses occupations.

Les inscriptions pour l'année 1900 sont reçues dès maintenant par les membres du Comité et par la maîtresse de l'Ecole.

(Communiqué.)

* Listes référendaires. — Le comité référendaire invite toutes les personnes qui sont détenteurs de listes, de bien vouloir les retourner à M. Louis Muller, président, rue du Soleil, 1, La Chaux-de-Fonds.

Nous prions les personnes habitant en dehors de la Chaux-de-Fonds de faire légaliser les signatures par le président du Conseil communal.

Prière aux journaux de reproduire.

Le comité.

* Conférences publiques. — La prochaine conférence aura lieu le mardi 16 janvier.

* Manège. — Nous rendons attentifs les amateurs d'équitation qui voudraient suivre les nouveaux cours d'hiver, dont les débuts sont fixés au lundi 8 Janvier prochain, de s'annoncer au plus vite.

Un abonnement à ces cours constituerait un joli cadeau d'étrennes, dont personne ne pourrait nier l'agrément et l'utilité.

Tous les initiés s'accordent à reconnaître l'excellente organisation de notre manège qui peut être classé parmi les premiers établissements analogues en Suisse, surtout au point de vue du nombre et de la valeur des chevaux.

On trouvera aussi au manège un grand et beau choix de traineaux à un et deux chevaux pendant la saison qui s'annonce comme propice et invite aux promenades les plus variées.

(Communiqué.)

* Théâtre. — La représentation d'hier ne peut compter dans les bonnes de la saison. Plusieurs artistes avaient des absences de mémoire par trop fréquentes et rendaient à leurs partenaires la réplique difficile.

La prochaine représentation n'en vaudra que mieux sans doute, car chacun tiendra à faire oublier la première du Grand Mogol.

— On nous prie d'inviter à se tenir tranquilles certains amateurs des loges qui, par leurs rires sonores et déplacés, troublent les acteurs et ennuient les spectateurs. Au paradis, ceux qui se permettraient de telles libertés, ne tarderaient pas à être expulsés.

* Cartes postales illustrées. — Les amateurs de cartes postales illustrées nous seront reconnaissants de leur signaler les deux nouveaux et ravissants spécimens édités par M. Jules Schmitt-Muller, de notre ville.

Tout en étant une très jolie réclame pour la prochaine fête de gymnastique, ces cartes peuvent être envoyées à l'occasion de la nouvelle année. Elles feront la joie des collectionneurs.

* Eglise nationale. — Le Collège d'anciens recommanda vivement les collectes de Noël, affectées au Fonds de paroisse.

(Communiqué.)

* Caisse d'épargne scolaire. — Versements effectués au 18 décembre 1899 :

937 comptes anciens . . . Fr. 2277 —

14 comptes nouveaux . . . » 18 —

Total Fr. 2295 —

remis au correspondant de la Caisse d'Épargne

* Bienfaisance. — Mme Marc Borel exprime sa sincère gratitude à la personne généreuse qui, sous le pseudonyme de Madone, lui a fait parvenir la somme de cent francs pour les pauvres.

(Communiqué.)

— Une personne qui désire garder l'anonymat a fait un don de 25 francs en faveur de l'Hôpital, en reconnaissance des soins qu'elle a reçus dans cet établissement.

La commission de l'Hôpital adresse de sincères remerciements au généreux donateur.

(Communiqué.)

Si vous voulez acheter un bon CORSET qui vous aille bien, fabriqué d'après les dernières exigences et d'une excellente qualité, adressez-vous à la Maison J. GÄHLER, place Neuve 10, de notre ville, où vous trouverez toujours un très grand choix.

16382-7

SOUSCRIPTION

en faveur des victimes de la guerre

Un octogénaire et sa fille	Fr.	40.—
Collecte faite au café Fête	»	5.—
C. G.-G.	»	40.—
Dr Sp.	»	10.—
De trois amis	»	3.—
M. et Mme Hess	»	15.—
P. B.	»	10.—
Mme veuve Ribaux	»	30.—
M. A. Kaufmann	»	10.—
Mme S. B.	»	40.—
M. Emile Bachmann	»	20.—
M. P. M., Eplatures	»	25.—
M. E. K.	»	5.—
Anonyme	»	40.—
T. P.	»	40.—
M. H. R.	»	50.—
Dr E. B.	»	40.—
E. P.-J.	»	15.—
J. A. C.	»	40.—
Mme R.-R.	»	20.—
Anonyme	»	5.—
Anonyme de Sonvillier	»	40.—
Veuve Robert, Crêt-du-Locte	»	5.—
E. Doutebande, Eplatures	»	40.—
P. de Montmolin,	»	15.—
Ferdinand Girard	»	5.—
Mlles Mathey-Benguere	»	3.—
Mlles Elisabeth Girard	»	2.—
N. Matthey-Prévôt	»	6.—
Jean Girard	»	5.—
Jules Robert	»	1.—
Auguste Béguin	»	2.—
Frères Robert	»	2.—
Léopold Gander	»	2.—
Emile Gander, La Ch.-de-Fonds	»	2.—
Jules Jacot, Eplatures	»	1.—
Emma Gander	»	1.—
Adèle Jacot	»	1.—
Ch. Beiner	»	3.—
Emile Robert	»	1.—
Fritz Droz	»	1.—
Clément Droz	»	2.—
	Fr.	373.—

Dernier Courrier et Dépêches

Riposto (Sicile), 22 décembre. — Une violente tempête s'est déchaînée sur la mer et a produit à Riposto des dommages considérables, évalués à environ un demi-million. Plusieurs maisons ont été endommagées. Une personne a été tuée et quelques autres blessées.

Madrid, 22 décembre. — Dans sa séance de jeudi, la Chambre a décidé d'urgence que le budget de 1899 serait valable jusqu'à l'adoption complète du budget de 1900. Le projet sera soumis, aujourd'hui vendredi, à l'approbation du Sénat. Les Cortès s'ajourneront ensuite au 2 janvier.

Francfort, 22 décembre. — On mande de Constantinople à la Gazette de Francfort que l'attaché militaire allemand, major Morgen, a remis au ministre de la guerre, sur l'ordre de l'empereur, le Grand Cordon de l'Aigle Rouge avec brillants.

Constantinople, 22 décembre. — Le sultan a télégraphié à son beau-frère à Marseille, Mahmoud Pacha, pour l'assurer de son pardon sans conditions s'il revient à Constantinople.

Agence télégraphique suisse

Berne, 22 décembre. — Le Conseil des Etats décide de ne pas entrer en matière sur les recours italiens Germani et consorts. Il passe à la question de la navigation et du service des ports sur le lac de Constance et le Rhin. Il sanctionne le traité qui s'y rapporte.

Il adhère au Conseil national au sujet du traitement des conseillers fédéraux et du chancelier, tout en admettant un postulat de M. Richard, tendant à modifier l'article 1 de la loi sur le traitement des conseillers fédéraux dans le sens d'une augmentation de traitement du 1^{er} vice-chancelier.

Il liquide les dernières divergences du budget, puis accorde quelques concessions de chemins de fer, entre autres le St-Imier-Sonnenberg.

Prochaine séance demain.

Le Conseil national décide de s'en tenir à sa première décision sur la question du traitement des conseillers fédéraux et du chancelier de la Confédération.

Il décide de prendre en considération la motion Zschokke, relative à la création d'une loi fédérale sur les installations hydrauliques et la police des eaux.

Il ratifie la convention pour la jonction des chemins de fer suisses et italiens au Simplon, à l'unanimité, puis la séance est levée.

Séance de relevée à 5 h.

Zurich, 22 décembre. — Le Congrès du Gewerkschaftsbund de 1900 aura lieu à Winterthour.

L'Union ouvrière est chargée de son organisation.

Genève, 22 décembre. — Le colonel Schultess a terminé ce matin à 10 heures son enquête sur l'affaire de Wallenstadt, après avoir entendu 28 témoins. Le colonel Schultess remporte une très bonne impression de la plupart des soldats interrogés, qui tous ont persisté dans leurs affirmations. Le colonel Schultess a transmis aujourd'hui même le résultat de son enquête au Département militaire fédéral, auquel il appartient de prendre les mesures jugées opportunes.

Francfort, 22 décembre. — On télégraphie de Constantinople à la Gazette de Francfort que le sultan a adressé à la reine d'Angleterre un télégramme dans lequel il lui exprime ses sentiments de condoléance pour les pertes que l'Angleterre a subies dans l'Afrique du Sud.

Lisbonne, 22 décembre. — Quelques matelots du croiseur portugais Adamastor ont déserté Lourenço-Marquês, sous le commandement d'un officier chef du mouvement républicain de Porto en 1891. Ils sont allés à Prétoria servir comme artilleurs dans l'armée des Boers.

Melbourne, 22 décembre. — Les colonies anglaises de l'Australie répondent avec empressement à l'appel qui leur a été fait pour l'envoi de nouveaux contingents. Des officiers, des hommes des corps de volontaires se présentent, ainsi que de nombreux civils. Les parlements des différentes colonies approuvent l'envoi des troupes. La Nouvelle Galles du Sud enverra une batterie d'artillerie et un service d'ambulance. Les colonies australiennes n'auront aucune difficulté à fournir un millier de bons tireurs et de bons cavaliers. Plusieurs transports ont été offerts, ainsi que des chevaux et des remèdes. Des souscriptions sont ouvertes dans toutes les colonies.

Alexandrie, 22 décembre. — Lord Kitchener est parti dans la soirée pour le Cap.

Londres, 22 décembre. — Le Times annonce que l'Amirauté a décidé l'envoi d'un nouveau détachement de 700 marins.

Londres, 22 décembre. — On télégraphie de Nauwport au Times, à la date du 18 décembre, que les Boers ont occupé dans la matinée le Vaalkopje qui avait été évacué par les Anglais. Ceux-ci ont canonné ensuite les Boers, qui se retirèrent sans avoir subi aucune perte.

Londres, 22 décembre. — Les Daily News annoncent que de bonnes nouvelles ont été reçues du général White.

Gibraltar, 22 décembre. — La seconde compagnie d'artillerie de la garnison a reçu l'ordre de partir immédiatement pour le sud de l'Afrique.

Maseru, 14 décembre. — On dit que les blés de l'Etat libre d'Orange tombent et se perdent faute de moissonneurs.

NOS ANNONCES

Service des Primes

Ont obtenu un Volume Inédit de la Chaux-de-Fonds :

- 16228. M. Ruenzi, rue de la Serre 56.
- 16239. M. X.
- 16247. Brasserie du Square.
- 16266. M. X.
- 16279. M. X.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda agricole pour 1900, publié sous le patronage de plusieurs sociétés d'agriculture de la Suisse romande, par L. Archinard et H. de Wessler. — Vingt-neuvième année. — Genève, Librairie Ch. Eggimann et Cie, éditeurs, rue Calvin 9. — Prix : 2 francs. — Envoi franco contre remboursement.

L'Agenda que nous présentons aujourd'hui aux agriculteurs n'est pas une spéculation de librairie, et n'est pas non plus un inconnu; voilà vingt-neuf ans qu'il vient, année après l'autre, remplir ses fonctions modestes et utiles auprès de nos agriculteurs romands. Cette fois encore, il vient inviter ses lecteurs à l'ordre et à la ponctualité de leurs affaires; on n'a rien négligé pour qu'il puisse rendre tous les services qu'on doit exiger d'un tel auxiliaire, et les noms de ses auteurs et l'âge qu'il a atteint disent assez les services qu'il rend.

Sagesse humaine, pensées extraites de divers auteurs, par Mme Quartier-la-Tente, 2^{me} volume — Neuchâtel, Attinger frères.

Ceci est la seconde partie d'un ouvrage dont le premier volume eut beaucoup de succès. « Sagesse humaine », édité avec un luxe coquet des plus alléchants, renferme sur l'enthousiasme, la femme, la gaieté, la jeunesse, la liberté, la loi, le mal, le mariage et bien d'autres sujets, des pensées d'auteurs nombreux et divers, choisies avec un tact et avec un discernement tout féminins, par un esprit très orné. Sous son enveloppe soignée, délicate et fine, « Sagesse humaine » est capable de faire beaucoup de bien.

Almanach du Foyer. — 7^{me} année. Prix, 20 ct. — Boulevard du Théâtre, Genève.

C'est le plus petit des almanachs, mais ce n'est pas le moins bien garni, et si nous aimons les proverbes, nous n'hésiterions pas à écrire : « Dans les petites boîtes... » Vous terminerez vous-même après l'avoir parcouru.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 21 décembre 1899

Recensement de la population en Janvier 1899 :
1899 : 32,288 habitants,
1898 : 31,605 »

Augmentation : 633 habitants.

Naissances

Wuilleumier Nelly, fille de Jean-Numa, remonteur, et de Dina née Wuilleumier, Neuchâteloise et Bernoise.

Promesses de mariage

Monaldeschi Paolo-Angelo, maçon, Italien, et Rohrer née Calmelet Marthe-Elise, ménagère, Bernoise.

Mariages civils

Ducommun-dit-Boudry Jules-Emile, poseur de glaces, Neuchâtelois, et Roth Anna-Maria, ménagère, Lucernoise.

Bibliothèque Circulante C. LUTHY

PLACE NEUVE 2 (vis-à-vis des SIX-POMPES).

Ouverte tous les jours de 8 h. du matin à 9 h. du soir. Le dimanche de 11 heures à midi. 12323-42

Soulagement immédiat!

Guérison des HERNIES

M. A. de THOMIS, herniaire-spécialiste, Cabinet à LIESLE près Besançon (Doubs), sera à consulter de 8 h. du matin à 4 h. du soir :

à MORTEAU, Hôtel du Commerce, Mercredi 27 Décembre 1899.
à PONTARLIER, Hôtel de la Poste, Jeudi 28 Décembre 1899.

Ce spécialiste ne s'occupe que des Hernies et après 15 ans de travaux scientifiques et pratiques est arrivé à les faire disparaître sans opération.

Des preuves sont à l'appui.

Revient chaque mois visiter ses clients. Consultations à LIESLE le DIMANCHE, de 10 h. à 3 h. du soir. 16147-2

PHOTOGRAPHIES MIGNONNES

Reproduction artistique

de n'importe quel modèle, même vieille photographie, qui est toujours rendu sans aucune altération après exécution; ressemblance garantie, prix sans concurrence. S'adaptent à merveille dans brochures, médallions, cartes de visite, papier à lettres, etc.

Nouveau! Cartes postales avec photographie, beauté incroyable, 3 fr. 70 les dix pièces. — Rabais par quantité.

Plusieurs lettres de félicitations et remerciements pour la bonne exécution de nos photographies mignonnes. — Envoi franco sur demande d'échantillons et prix-courant.

MM. E. BÉHA et Eug. EMERY, La Chaux-de-Fonds

Dépôts aux librairies A. Courvoisier, Bailled et C. Luthy, au magasin de bijouterie Humbert-Prince, rue de la Serre 10, où des échantillons sont exposés.

La SEULE RÉCLAME vraiment efficace est celle qui est faite dans un jour, nul qui captive l'attention du lecteur par des articles et feuilletons intéressants et variés.

Si ce journal possède de bons et longs états de service et si son action s'étend sur une plus grande partie de pays, c'est une garantie de plus de fructueuse publicité.

L'IMPARTIAL sort de presse entre 5 1/2 et 6 heures du soir et sa distribution complète est terminée à 7 heures du soir. Les offres et demandes et annonces diverses reçues à ses bureaux jusqu'à 4 heures de l'après-midi, sont déjà en lecture le soir.

L'IMPARTIAL est en vente tous les soirs dès 7 heures à l'Épicerie de Mme Veuve STOCKBURGER-CUCHE, ruelle des Jardinets 1 (anciennement Boulevard des Crétets).

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

PARAPLUIES

CHAPELLERIE

GAUTHEIER

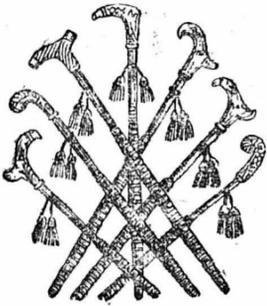
TÉLÉPHONE

5, Rue de la Balance, 5

TÉLÉPHONE

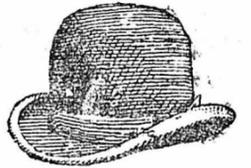
Maison de premier ordre.

Le plus grand et le plus riche Assortiment



Parapluies	coton bonne qualité . . .	Fr. 1,40
Parapluies	satin anglais II	» 1,90
Parapluies	satin anglais I	» 2,50
Parapluies	satin extra, solide	» 3,25
Parapluies	veloutine Gloria, garanti ne se coupant pas	» 3,75
Parapluies	satin extra, jolis manches, corne, dames, messieurs.	» 3,75
Parapluies	Gloria extra, jolis manches depuis	» 4,25
Parapluies	sergé tout soie, bonne qua- lité, depuis	» 5,90

Chapeaux	tyroliens, feutre souple, soi- gné, toutes formes et nuances .	Fr. 2,00
Chapeaux	tyroliens, feutre souple extra toutes formes et nuances . . .	» 3,25
Chapeaux	tyroliens et ronds, feutre extra soigné, toutes nuances . .	» 5,25
Chapeaux	feutre dur, très soigné . . .	» 5,25
Chapeaux	garçonnetts, depuis	» 1,50
Casquettes,	Bérets, depuis	» 0,70



●● HAUTE NOUVEAUTÉ! ●●

Parapluies manches argent contrôlé.
Parapluies manches ébène, pour deuil.
Parapluies riches, manches or et argent contrôlé, nacre, ivoire, écaille, etc., etc.

●● Réparations. ●●

●● HAUTE NOUVEAUTÉ! ●●

CHAPEAUX qualités supérieures, premières marques, anglaises, françaises., viennoises et italiennes. 14181-4

Chapeaux de soie. ● Chapeaux mécaniques.

●● Réparations. ●●

Maison et Terrains à vendre

A vendre à des conditions avantageuses une maison et un vaste terrain adjacent, le tout situé à la rue de la Demoiselle, entre les rues de l'Hôpital et de l'Ouest. Le terrain pourrait être utilisé pour la construction d'une fabrique ou d'un grand atelier. R-3508-c 16114-5 S'adresser, pour tous renseignements, à M. THEILE, architecte, rue du Doubs 93.

AVIS

Aux Fabricants d'Horlogerie et Planteurs d'Echappements

Nous pourrions encore entreprendre des commissions de quelques cents grosses de **Balanciers** par mois. Ouvrage soigné et courant. Prix courant et échantillons sur demande.

WYSS & HACHLER, à MADRETSCH, près Bienne. Fabrication de Balanciers Cylindre, Roskopf et façons vis. 13184-3 Balanciers ancre à vis en nickel et en darléine.

Tarif des prix fixes

Lits neufs à 2 personnes, en crin, travail de confiance et de toute solidité, à des prix défiant toute concurrence. Bois de lit mode française, avec panneaux en bois dur, 34 fr. Paillasses à ressorts, 28 fr. Matelas crin noir, 45 fr. Matelas crin blanc, 55 fr. Matelas en crin végétal, 17 fr. Trois-coins, 4 fr. Comparez mes prix avec ceux de mes concurrents, même qualité et même marchandises, qui se vendent meilleur marché qu'ailleurs.

S'adresser chez Mlle Fanny PICARD, tenancière du Magasin de meubles neufs, Rue du Pont, à ST-IMIER. 16102-1

A vendre d'occasion

un Calorifère d'Oberbourg, ainsi que plusieurs fourneaux en faïence et en tôle; potagers.

PLANELLES Chauffe-pieds. S'adresser à M. ALBERT BARTH, rue D. JeanRichard 27. 8189 37

Boulangerie Coopérative

RUE de la SERRE 90
32 C. le kilo Pain Blanc
Pain Noir, 26 c.
et dans tous ses Dépôts. 1821-27

E. BOLLE-LANDRY

Grand Magasin de Bijouterie et Orfèvrerie
PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE 5

Couverts en argent contrôlé

Aperçu des Prix.

- Cuillère et fourchette unies, fr. 16 les 2 pièces.
- Cuillère et fourchette, manches décorés, fr. 21.50 les 2 pièces.
- Cuillères à café unies, la dz. fr. 32 dans un élégant éerin.
- Cuillères à café manches décorés la dz. fr. 47 »
- Cuillères moka unies, la dz. fr. 30 »
- Cuillères moka manches décorés la dz. fr. 31. »
- Liens de serviette depuis fr. 3.50.
- Gobelets depuis fr. 11.

14892-3

F. LEUZINGER

Rue de la Balance 7 et Rue Neuve 1

Très beau choix de 15727-1

COUVERTURES de VOYAGE et PLAIDS ANGLAIS

légers et chauds
Articles pratiques pour étrennes

Commerce de Vins

◆ **LUCIEN DROZ** ◆
Téléphone RUE DE L'ENVERS 32 Téléphone

Excellents vins rouges et blancs de table, depuis 35 ct. le litre.
Vins fins en fûts et en bouteilles: Maçon, Beaujolais, Bourgogne, Bordeaux, Neuchâtel rouge et blanc, Désaley, Villeneuve, etc.
Liqueurs de toutes sortes en fûts et en bouteilles. 40834-36
Asti mousseux. — Champagne. — Huile d'olive extra, etc.

Un verre d'Asti à boire

VINS FINS d'ESPAGNE et SPIRITUEUX
Paul Peytrequin

Téléphone Bureau: RUE NEUVE 9 Téléphone

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An, j'offre gratuitement à tous mes clients et à tout acheteur, un verre d'Asti Ire qualité, à partir du 23 décembre, au magasin rue de la Demoiselle 4, tenu par M. Numa HERTIG, et à ma cave, rue Léopold-Robert 10, maison de la banque Reutter & Cie. Ma cave sera ouverte à l'occasion des fêtes, les samedis 23 et 30 décembre, dès 4 h. après midi et les dimanches 24 et 31 décembre, tout le jour. 15745-4

! Qu'on se le dise!
Se recommande, Paul PEYTREQUIN.

Pour cause de changement de commerce, 15636-4

Grande Liquidation

aux PRIX de FABRIQUE d'un beau choix de

Glaces, Tableaux, Régulateurs

Bonne occasion pour Etrennes!
Rue du Grenier 37, au 1er étage.



Le Baume Suisse ou Baume Racine, admis par l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, réunit toutes les qualités désirables pour la guérison des **panaris, abcès, clous, brûlures, coupures, piqûres d'insectes, gerçures, maux de jambes**, toutes les plaies vieilles ou récentes, quelle qu'en soit la provenance. Pour être sûr d'avoir le véritable baume préparé suivant la formule Racine, exiger la marque de fabrique déposée et la signature **Cugnier-Racine** en lettres rouges. Le public est mis en garde contre les contrefaçons qui seront poursuivies. — Se trouve dans toutes les pharmacies. — Dépôt de gros chez M. Uhlmann-Eyraud, spécialités pharmaceutiques, rue Versoines, Genève. 15221 15

Occasion

A louer de suite ou pour époque à convenir un logement de quatre pièces et dépendances, près de l'Hôtel-de-Ville. Conditions favorables. — S'adresser à l'étude de M. Charles Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 15532

Girbès ET GALVANOS 66 rue Léopold Robert A. WALLER CHAUX-DE-FONDS

Jeunes LAPINS géants, race la plus lourde, 5 fr. la paire, Cobayes, la paire 4 fr. 50. Canaris du Harz, bons chant., 8 à 15 fr. Chardonnerets des Alpes, 3 fr. 60. — J. SCHMID fils, Zurzach (Argovie). nc-5922-q 16156-1

DEMANDEZ

Huile de pied de bœuf

préparée spécialement pour Vélos et Machines à coudre, de la maison H. MEBIUS et FILS, Gèle (Suisse). en flacons à 75 ct. chez 7180-12 MM. Aug. Barbey, rue Jaquet-Droz 18. Jules Fête, rue de la Serre 61. J. Jeanrenaud, rue Léop.-Robert 9. Mairot frères, rue de la Promenade 6. Henri Mathey, Premier-Mars 5.

Attention! Une personne solvable un enfant de 7 mois; on demande de bons soins. — S'adresser à M. Ducommun, rue de la Concorde 8. 16067-3

Caoutchouc

Etrences utiles

Manteaux de pluie. Snow-boots. Baignoires
Bouteilles à eau chaude. 16197-7
Coussins à air. Oreillers de voyage.

Bretelles.

Grand choix de Jouets.

— Téléphone —
LA CHAUX-DE-FONDS J. Constoff
Léopold-Robert 41.

Magasin de Bijouterie et Orfèvrerie

E. BOLLE LANDRY
Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Pommeaux et Poignées
en ARGENT, montés sur Cannes
en véritable bois des Iles. 14830-3
Laurier, Ehène, Violette, Iris,
dep. Fr. 7.50, 8.—, 10.—, 12.—, etc.

Local de société

Au centre de la ville, en meilleure situation, un local bien meublé et aménagé à neuf, est à remettre pour sociétés. — Adresser les offres à M. Ed. Perrenoud, Brasserie du Lion, rue de la Balance n° 17. 15972-2

LIQUIDATION

49, Rue de la Serre 49

A l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel-An, Mme Vve F^{me} FAUQUEZ rappelle au public qu'elle a encore un beau choix d'**Etoffes** de très bonne qualité à réaliser, ainsi que des **Robes de chambre** pour messieurs. Un **fort rabais** sera fait sur tous ces articles. 15934-3

Attention!

On demande à louer de suite si possible ou pour époque à convenir, dans une maison d'ordre, un bel **APPARTEMENT** de 2 ou 3 pièces, avec corridor et dépendances, bien exposé au soleil. 15633
Adresser les offres au Bureau de M. Henri Vuille, gérant, rue St-Pierre 10.

Volaille grasse de table

jeune et bien engraisée, de 1^{re} fraîcheur, déplumée à sec et proprement vidée: Oies, canards, poulardes ou poutes pour bouillon; envois franco par colis de 10 livres à fr. 6.90 contre remboursement. 15057-1
L. KAMPFER, Monasterzyska N° 13 (Autriche)

GÉRANCE D'IMMEUBLES

Charles-Oscar DUBOIS
Rue du Parc 9

A louer pour le 23 Avril 1900

Alexis-Marie Piaget 45 et 47, deux appartements de 3 pièces, corridor et dépendances. Prix Fr. 400 et Fr. 580. 14581

Nord 50, 1er étage, 3 pièces, alcôve éclairé, balcon. 14582

Progrès 3, 2 appartements de 2 pièces, corridor et dépendances. 14582

Doubs 139, 1er étage de 3 pièces avec balcon. 14583

Nord 155, 2me étage de 3 pièces, alcôve éclairé. 14583

Nord 9, 3me étage de 2 pièces et dépendances. 14584

Progrès 93a, 1er étage de 3 pièces, corridor, alcôve. 14585

Quartier de l'Ouest, locaux spécialement aménagés pour boucherie-charcuterie, avec appartement. 14586

Léopold-Robert 72, bel appartement de 2 pièces, corridor et dépendances. 14587

Etude Ch. BARBIER, not.
19, RUE DE LA PAIX 19.

A LOUER
pour Saint-Georges 1900:

Progrès 10, petit logement d'une chambre, 18 fr. par mois. 15586

Fritz-Courvoisier 53, 2me étage, de dépendances et jardin. Prix modéré. 15537

Serre 55, 2me étage de 3 pièces et dépendances. 15538

Rocher 11, logement de deux pièces. 15539

Ronde 25, deux jolis logements de 2 pièces au 1er étage. Conditions favorables. 15540

AVIS

aux propriétaires du ressort communal

de LA CHAUX-DE-FONDS

POUR LE

Recensement annuel du 3 Janvier 1900

Le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds avise les propriétaires ou leurs représentants que le recensement annuel de la population de la circonscription communale aura lieu le **Mercredi 3 Janvier 1900**, et les invite en conséquence, à teneur des articles 12, 13, 14 et 15 du règlement sur la police des habitants, à **mettre immédiatement à jour leurs registres de maisons, à remplir correctement et complètement sans omission aucune et avec soin les feuilles de recensement qui leur seront délivrées et à attester l'exactitude de leurs déclarations en apposant leur signature au pied de celles-ci.**

Les rubriques: **Prix des locations. Professions, Enfants de six à quatorze ans, Pompiers, Vaccins, Chiens. Assurance mobilière et ateliers**, etc., employant des ouvrières, doivent être remplies conformément aux instructions suivantes:

I. Prix des locations: Le propriétaire ou son gérant inscrira dans la rubrique et devant le nom de chaque locataire, le prix de location d'une année de l'appartement, puis il fera l'addition du revenu total de la maison et en répètera le montant en toutes lettres.

II. Profession: Dans cette rubrique, le propriétaire désignera exactement la profession de chaque habitant adulte de sa maison. Pour ceux qui sont horlogers, il devra indiquer spécialement la partie de chacun d'eux. Les apprentis de toutes les professions seront mentionnés de la même façon. Prière d'indiquer dans la rubrique « Professions ou observations », le nom du patron de l'apprenti et s'il y a un contrat d'apprentissage, l'indiquer par le mot « contrat ».

III. Enfants de six à quatorze ans, soit ceux nés dans les années 1886 à 1894: Si les enfants fréquentent les écoles publiques, le propriétaire écrira le numéro de la classe en regard des noms dans la rubrique à ce destiné. S'ils reçoivent une instruction particulière, il l'indiquera par l'abréviation: « Part. ». Les parents sont particulièrement rendus attentifs au fait que le certificat de vaccination doit être produit sous peine d'amende, lors de l'entrée au collège.

IV. Pompiers: Pour les hommes qui sont incorporés, le propriétaire inscrira en regard de leurs noms le numéro de la compagnie à laquelle chacun d'eux appartient. Pour ceux qui ne sont pas incorporés, indiquer « taxé ». La période obligatoire de service ou de paiement de la taxe dure de 20 à 35 ans, soit les années 1865 à 1880.

V. Rubrique vaccin: Indiquer les enfants non vaccinés par le chiffre 1.

VI. Chiens: Comme la taxe sur les chiens est un élément des recettes communales, le propriétaire aura soin de remplir exactement cette rubrique en n'omettant aucun de ces animaux. La pénalité sera appliquée à l'auteur de l'omission.

VII. Assurance mobilière: Dans la rubrique « Mobilier assuré », il y a lieu de répondre par oui ou par non en regard du nom de chaque chef de ménage. Cette indication est importante, puisqu'elle doit servir de base à diverses recherches statistiques.

VIII. La rubrique concernant les maisons, magasins, comptoirs, établissements, non soumis à la loi sur les fabriques, mais occupant une ou plusieurs ouvrières, doit être remplie simplement par un trait vertical sur la ligne de la personne inscrite, si cette dernière emploie une ou plusieurs ouvrières. Cette mention doit être faite alors même que les ouvrières ne logent pas chez leur patron.

La rubrique 4 doit rester en blanc.
Les propriétaires sont tenus de prévenir leurs locataires qu'ils ont à tenir à la disposition des agents de recensement, les papiers, permis de domicile, carnet d'habitation pour eux-mêmes et des personnes logeant chez eux.

Le Mercredi 3 janvier 1900, les feuilles seront retirées par les agents du recensement qui vérifieront en même temps la tenue des registres de maisons. En conséquence, les propriétaires ou leurs représentants **sont expressément invités à tenir ces feuilles prêtes pour cette date**, et à mettre à la disposition des dits agents les baux de leurs locataires.

La Chaux-de-Fonds, le 15 décembre 1899.
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:
Le Secrétaire, EDOUARD TISSOT. Le Président, PAUL MOSIMANN.

P. S. — La tenue régulière des registres de maisons est recommandée aux propriétaires et gérants d'immeubles.

Vous remarquerez que le verso des feuilles du recensement doit rester en blanc; si la page lignée ne suffit pas, il faut réclamer une feuille supplémentaire au Bureau communal, salle N° 1. 15850-2

Pegamoid

Le Pegamoid remplace avantageusement le cuir maroquin, le cuir chagrin et la peau de porc. Il est imperméable, résiste aux acides et peut se laver.

Ce produit suisse garanti bon teint est en vente dans un riche assortiment de couleurs. Economie de 40 à 60 % sur les véritables cuirs. Article important pour les architectes, carrossiers, fabricants de meubles, selliers, tapissiers, relieurs, etc. 15563-4
Prix-courants et échantillons sont envoyés franco sur demande par

Théodore Fierz,
ZURICH.

A LA VILLE DE RIO

19 — Rue Daniel-JeanRichard — 19

(Maison VOGEL, confiseur-pâtissier)

LA CHAUX-DE-FONDS

Maison spéciale pour la vente des

Cafés rôtis et verts

Aperçu de quelques prix de cafés rôtis:

Ordinaire,	le demi-kilo	fr. 0.50	Superfin,	le demi-kilo	fr. 1.05
Bon courant,	»	» 0.70	Favori,	»	» 1.20
Fin,	»	» 0.80	Supérieur,	»	» 1.30
Extra fin,	»	» 0.90	Bienvenu,	»	» 1.45
Recommande,	»	» 0.95	Café Manne,	»	» 1.60
			Le Gourmet,	»	» 1.85

● ON PORTE A DOMICILE ●

12366-10 Se recommande, Veuve Adèle SOMMER, gérante.

Dartres écailleuses

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que depuis que j'ai suivi votre traitement indiqué par correspondance, mes **dartres écailleuses** dont je souffrais depuis un an, m'ont tout-à-fait quitté. Le retard que j'ai mis à vous écrire provient de ce que je voulais m'assurer d'abord que ma guérison était bien réelle. Aujourd'hui je n'en doute plus et je vous remercie de vos bons soins. Achille Buzzi, maçon à Courtemaiche (Berne), le 27 Juin 1898. ♦♦♦ Vu pour légalisation de la signature de M. Achille Buzzi ci-dessus apposée. Courtemaiche, le 27 Juin 1898. Le maire, Jos. Galeuchet. ♦♦♦ Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 406, Glaris. N° 3.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES en tous genres et couleurs. IMPRIMERIE COURVOISIER

Nouvel-An

Le Magasin

Sagne - Jaillard

Horlogerie-Bijouterie

38, RUE LÉOPOLD-ROBERT 38

(à côté de l'Hôtel-des-Postes)

a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle et le public en général qu'il ne fait

pas de réclame

cette année!

Les bas prix de ses marchandises et surtout leur **bonne qualité** sont connus depuis longtemps. 15789-6

Magasin ouvert le Dimanche pendant le mois de Décembre

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

Articles de voyage

et de SELLERIE

pour **Etrences**

Sacs de dames, Gibecières, Sacs de voyage, Valises fines, Couvertures, Chabraques, Grelotières, Sonneries, Fouets, Cravaches, Stiks, Eperons, Brides de selle, Guêtres et divers articles. 16192-7

Grand choix.

Bas prix.

Rue Léopold-Robert 18 b

Se recommande,

J. BENKERT.

Avis aux Entrepreneurs de charpenterie

Le Comité de Construction pour la Fête fédérale de Gymnastique de 1900, met au concours toutes les constructions nécessaires, telles que: Cantine, Cuisine, Podium, Pavillons, Kiosques, Estrades, Bancs et Tables, etc.

Les plans, cahiers des charges et séries des prix sont déposés chez M. E. JENNY, architecte communal, Bureau des Travaux publics (Juventut), où les soumissionnaires peuvent en prendre connaissance tous les jours de 10 h. à midi et de 2 à 7 heures.

Les soumissions doivent être envoyées au dit Bureau, au plus tard jusqu'au 21 courant à midi.

Toute soumission arrivant après cette date ne sera plus prise en considération. La Chaux-de-Fonds, le 7 Décembre 1899. (H-3375-c) 15686-1

Comité de construction.

Vente d'un terrain à Neuchâtel

dans l'intérieur de la ville

Le Jeudi 28 Décembre 1899, à 3 heures après midi, on exposera en vente par voie d'enchères publiques, un sol à bâtir avec une portion de vigne, situé à l'Ecluse, soit en ville, immédiatement à l'ouest de la station du Funiculaire Ecluse-Plan, contenant dans sa totalité 2901 mètres carrés, dont la partie inférieure peut recevoir une construction importante à niveau de la rue et dans un centre populeux, à l'usage de magasins, entrepôts, ateliers, bureaux, salles de réunion, logements, etc. Pierre sur place. Occasion à peu près unique d'acquies en ville un emplacement répondant à tous genres de besoins. Conditions favorables. H 12326-N

La vente aura lieu à Neuchâtel, les dits jour et heure, en l'étude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle 10, lesquels fourniront tous les renseignements nécessaires. 15949-1

Attention

Attention

Favorisez la principale Boucherie qui vend tous les hivers le **VEAU le meilleur** et le meilleur marché.

Veau 1^{re} qualité, à **60 ct.** le demi-kilo.

ainsi que du **BŒUF, PORC** frais salé ou fumé, **MOUTON** première qualité.

LAPINS frais

Se recommande.

12165-50

Boucherie-Charcuterie

EDOUARD SCHNEIDER

Rue du Soleil 4

Cerceuils Tachyphages

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE



des plus simples aux plus riches.

GRAND CHOIX de 6538 11

Coussins mortuaires et Chemises mortuaires. Renseignements et commandes au Bureau, rue Fritz Courvoisier 56 a ENTREPRISE de GYPSE et PEINTURE

Toux. Maladies de poitrine.

Les Pectorines du Dr J.-J. Hohl sont depuis 25 ans d'un usage général dans un grand nombre de familles contre la **toux, l'asthme, le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, coqueluche, l'oppression** et autres maux de poitrine. Elles sont admises par la plupart des autorités sanitaires du pays et de l'étranger, et beaucoup recommandées par nombre de médecins renommés. Ces tablettes, d'un goût agréable, se vendent par boîtes de 75 cent. et fr. 1.10 dans les pharmacies.

En gros: J. Uhlmann-Eyraud, à Genève.

H-4250-Q 11056-10

**Club de Mandolinistes et Guitariastes
Estudiantina**

COURS D'ÉLÈVES

Nous avisons les jeunes gens qui désirent apprendre la mandoline ou la guitare que nous ouvrirons au commencement de janvier 1900, un Cours d'Élèves qui sera divisé en quatre leçons par semaine, soit deux pour le solfège et deux pour l'exercice.
Si le minimum d'inscriptions fixé n'est pas atteint, le Cours sera renvoyé.
Pour les renseignements et inscriptions, s'adresser à M. A. MARAZZI, rue du Parc 9, ou à M. J. BEYELER, rue du Parc 76. 16136 Le Comité.

**Librairie A. COURVOISIER
LA CHAUX-DE-FONDS**

- Vient de paraître :
- Virgile ROSSEL. *Nivoline*, poème alpestre. — 2 fr. 50.
 - T. COMBE. *Village de dames*. — 3 fr.
 - B. DOUTREBAND. *Pauvre Rougeaud*. — 3 fr. 50.
 - L. COURTHON. *Scènes Valaisannes*. — 3 fr. 50.
 - Charles SOLDAN. — *Code Fédéral des Obligations*. Seconde édition annotée avec table alphabétique; relié toile, 4 fr. 50.
 - Agenda agricole pour 1900.** Relié toile, 2 fr.
 - D^r André-E. SAVOIS. *De la création en Suisse d'une Banque centrale d'émission*. — 1 fr. 25.
 - D^r F. FERRIERE. — *Hygiène intellectuelle et instruction secondaire*. — 50 c.
 - Grande Amie*, par Mirian. — 3 fr.
 - Le Philosophe au Village*, par Adrien Vernet. — 3 fr.
 - La Nouvelle Revue*. — Le numéro, 2 fr.
 - La Crucifixion*, de Philippe Strong. — 2 fr. 50.
 - Souvenir du Rassemblement de troupes**. — 3 fr.
 - Les Aïrs célèbres*, Opéras, Opéras comiques, Opérettes, Mélodies, Romances, Aïrs populaires, Chansonnettes, etc. La livraison, 10 c.

**LOUIS HUMBERT-PRINCE
Chaux-de-Fonds**

MONTRES égrenées
Le plus bel et le plus grand assortiment de **or, argent, métal, acier**, pour dames et messieurs, **qualités garanties**, se trouve assurément au magasin, 12570

10, RUE DE LA SERRE 10
Grand choix de **Régulateurs, Coucoucs, Réveils.**

La maison se charge de toutes **RÉPARATIONS** de Montres, Régulateurs, Coucoucs et Réveils.
PRIX MODÉRÉS
Prix de gros pour Messieurs les Fabricants.

MARIAGES
Alliances des Familles
Rue de la Demoiselle 90, La Chaux-de-Fonds

Se recommande principalement aux personnes de bonne famille par sa discrétion, sa probité et surtout son but humanitaire, concernant toutes personnes ne pouvant se créer des relations sérieuses et qui désirent se marier. On se charge également de commissions. Nous ne répondons pas aux lettres sous initiales, de même qu'aux lettres sans timbres pour la réponse. — S'adr. en toute sécurité à M^{me} C. Kunzer.

15219-93

Mlle L. Guinand-Grosjean
4, Rue du Marché (ancien Magasin Missel-Kunze)

Reçu les choix des Nouveautés suivantes :

- Travailleuses depuis fr. 6.75 à fr. 16.75, nouveau modèle. avec vide-poche.
- Fleurs-abat-jour pour lampes électriques et becs Auer.
- Bronzes français, sujets modernes 15582-2
- Statuettes et Fantaisies Saxe et Bohême.
- Eventails. Sachets parfumerie fine. Boîtes Liberty

Les choix d'Ouvrages sont au complet.
Chocolats-fondants des maisons Kohler et Valotton,
Thé de Chine. Thé Indien. — Erisures à fr. 2.50 les 500 grammes.

Mouvements

A liquider à bon marché 10 douzaines de mouvements 10 lignes, remontoirs Pontenets, avec échappements faits, cadrans, ressorts, plus 6 douzaines de boîtes acier avec couronnes et anneaux. — S'adresser rue du Doubs 83, au rez-de-chaussée. 15957

Couturière

Une couturière nouvellement établie, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. **Robes et Manteaux.** Travail soigné. — S'adresser rue du Grenier 6, au 2^{me} étage. 15981

Articles de ménage
Porcelaine
Faïence
Verrerie
Cristaux
Ferberlanterie
Brosserie
Lampes tous genres, etc., se trouve au plus grand complet et aux prix les plus avantageux.
RUE DU PUIS 1,
chez J. THURNHEER.

Pensionnaires. On prendrait encore quelques bons pensionnaires. Pension de famille. S'adr. au bureau de IMPARTIAL. 15875

MUSIQUE

On demande pour le Nouvel-An, une bonne **musique de danse**; piano à disposition. — S'adresser à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Renan. 16081

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. 17840-1
E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 3.

Photographies Miniature
grandeur d'un timbre-poste
gommées et perforées
d'après n'importe quel original, qui sera rendu après exécution.
Exécution soignée.
Ressemblance garantie.
S'adaptant à merveille dans les médaillons et broches, sur les cartes de visite, papier à lettres, enveloppes, etc.
Très utile pour cartes de légitimation.
Prix: les 10 pièces, 1 fr. 50. 25 pièces, 3 fr. 50. 50 pièces, 5 fr. 25. 100 pièces, 8 fr. 70. 18950-3
Echantillons sur demande.
E. BÉHA, 32, rue de la Serre 32.
Les commandes peuvent être remises à la **Librairie A. Courvoisier**, rue du Marché 1. **Papeterie C. Luthy, vis-à-vis des Six-Pompes.** Magasin de bijouterie et Orfèvrerie **Humbert-Prince**, rue St-Pierre 10. **Salon de coiffure JeanRichard**, rue du Parc 70 où des échantillons sont déposés.

La Quatrième Livraison de
Mon Voyage en Italie
a paru. Elle est en vente au prix de 75 c. à la
Librairie A. Courvoisier
LA CHAUX-DE-FONDS
où l'on peut aussi souscrire à l'ouvrage complet (25 livraisons).

MARTELAGE DES COUPES DE BOIS
ou simple autorisation

Sous l'ancienne loi forestière, les propriétaires de forêts particulières vivaient sous le régime de l'autorisation. Pour obtenir cette autorisation, il suffisait de faire parvenir à l'inspecteur forestier un avis de coupe. Seules les coupes rases devaient être l'objet d'une autorisation spéciale accordée par le directeur des forêts.

En inscrivant ces dispositions dans la loi, le législateur croyait avoir fait le nécessaire. On s'imaginait volontiers qu'il suffisait de connaître approximativement la portée des exploitations projetées par les propriétaires particuliers, pour pouvoir les empêcher de sortir des limites convenables. En raisonnant ainsi, l'on passait par dessus la question culturelle, qui est la question capitale.

Il y a, en effet, deux manières d'exploiter un cube donné de bois dans une forêt: Une manière qui consiste à améliorer d'une façon générale l'état du peuplement par l'extraction des arbres défectueux, par des dégagements prudents et bien compris, par une éclaircie judicieuse et un nettoie ment soigneux. L'autre manière qui consiste à tirer du peuplement sa quintessence, à enlever tous les meilleurs arbres, les porte graines, les soutiens du vent, les abris utiles, bref, la charpente de l'édifice, et à laisser debout sur le sol forestier appauvri, les sous-bois surcimés et défectueux, de pauvres perches mal affermies, au feuillage maigre, des arbres nains, mal venus, aux larges rameaux qui étouffent le bon recru.

L'ancienne loi n'y pouvait rien! Elle était presque impuissante même contre les coupes rases. Il est intéressant de se remémorer à ce sujet quelques passages saillants du rapport très étudié que le Conseil d'Etat avait élaboré en 1897 à l'appui de la révision de l'ancienne loi forestière.

Dans ce rapport, le Conseil d'Etat arrivait à la conclusion que l'administration forestière était insuffisamment armée par l'ancienne loi pour résister à la dégradation successive des forêts particulières et qu'il fallait absolument procéder à sa révision.

Cette opinion, dit le rapport, corroborée par de nombreuses expériences, nous a décidé à entreprendre et à vous soumettre un projet de révision de notre loi forestière. Ce projet, qui a été étudié avec soin, repose avant tout sur ce principe, c'est que l'existence de nos forêts est liée de plus en plus à la prospérité économique du canton, aux besoins du présent comme à ceux de l'avenir, non seulement à raison des produits de leur exploitation qui constituent l'un des éléments de notre richesse nationale, mais à raison surtout de leur influence sur le régime de nos sources et de nos cours d'eau dont dépend aujourd'hui notre outillage économique...

Expliquons-nous d'abord sur les lacunes et les vices de notre loi forestière actuelle (celle de 1883) au point de vue de la protection de nos sols boisés.

Cette loi a pu suffire aussi longtemps que les forêts particulières ont été exploitées d'une façon normale, avec mesure, et pour employer une expression qui rend bien notre pensée, comme doivent exploiter de bons pères de famille.

Mais après 1887, notre administration s'est trouvée en lutte avec la spéculation qui est venue tenter les appétits...; c'est alors que notre service forestier put se convaincre qu'il ne disposait que d'armes insuffisantes pour lutter contre les entreprises de la spéculation...

Qu'est-il arrivé? Les propriétaires et acheteurs de coupes ont bien vite su profiter des larmes de la loi. (Celle-ci prévoyait une amende de fr. 2 à fr. 40 pour une coupe faite sans avis, et de fr. 5 à 10 par are de terrain exploité en coupe rase). Comme la coupe rase nécessitait seule une autorisation du directeur des forêts, tandis qu'il suffisait pour toute autre coupe d'un simple avis préalable donné à l'inspecteur d'arrondissement, les propriétaires de forêts et les acheteurs de coupes ont eu soin de ne pas pousser leur exploitation jusqu'à l'enlèvement complet d'un massif forestier, et sont restés dans les limites d'une coupe ordinaire plus ou moins importante.

Tel propriétaire a enlevé ainsi le 50 %, tel autre le 70 %, tel autre même le 85 % de son matériel sur pied, tout en soutenant qu'il était resté dans les limites d'une coupe ordinaire, n'exigeant que la simple formalité d'un avertissement à l'inspecteur forestier et qu'il n'avait pas pratiqué de coupe rase...

Bien plus, des propriétaires qui pratiquaient des coupes importantes, mais sans atteindre les limites de la coupe rase, n'ont plus pris la peine d'avertir par un avis préalable l'inspecteur et encourageaient volontiers l'amende de fr. 2 à 40 prévue par l'article 76 et qui était en effet insignifiante, lorsqu'il s'agissait de coupes d'une valeur de fr. 30,000 ou de fr. 40,000.

Notre service forestier était donc en grande partie désarmé et impuissant à lutter contre des propriétaires et marchands habiles à ruser avec la loi et à se soustraire au contrôle de nos agents, et nous n'avons pas tardé à reconnaître la nécessité de recourir à des mesures plus efficaces si nous ne voulions pas nous laisser déborder et si nous voulions empêcher les déboisements imprudents et dangereux. Cette nécessité existe surtout pour les forêts particulières situées dans une zone de 40 kilomètres de la frontière française...

Nous avons d'embles posé le principe que toutes nos forêts devaient être réputées protectrices et qu'il y avait lieu en conséquence de les comprendre toutes, y compris les forêts particulières, dans le régime forestier...

On peut dire que dans notre pays jurassique, toutes nos forêts, à quelques exceptions près, doivent être classées comme forêts protectrices, car elles sont à peu près toutes des forêts de montagne; non seulement elles influent sur la température moyenne et opposent une barrière à l'action des vents et des

courants d'air, mais elles sont en outre à un haut degré régulatrices du débit des eaux et protectrices de nos terrains en pente. Nous ne connaissons pas de forêts dans notre canton qui puissent être détruites impunément, mais nous connaissons par contre beaucoup de terrains aux sommets de notre Jura, beaucoup de sol rocailleux, d'éboulis, de pâturages infertiles, abrutis, qui devraient être boisés ou reboisés, et nous pensons que ce sera l'un des effets utiles de la nouvelle loi de favoriser ces opérations.

Nous proposons d'assimiler aux forêts les pâturages boisés, ces pâturages boisés couvrant une vaste surface dans les districts de nos montagnes et exerçant aussi une influence protectrice sur le régime de nos eaux...

Ce qui constitue en effet l'innovation capitale du projet, — dit le rapport un peu plus loin, — c'est la soumission des forêts particulières au régime forestier. Les particuliers ne pourront plus dorénavant exploiter leur domaine forestier à leur guise et d'une manière parfois abusive, au plus grand préjudice souvent de la sécurité publique; ils ne pourront plus détruire librement des bois dont la conservation intéresse souvent à un haut degré la régularité et la fixité des cours d'eau. Ils seront soumis à une tutelle forestière et ils devront réclamer pour toute coupe ou exploitation qu'ils voudront faire, quelle qu'en soit l'importance, l'autorisation de l'inspecteur forestier. Ils conserveront sans doute le droit d'administrer leurs forêts, d'en régler l'aménagement à leur gré, mais leur jouissance, pour qu'elle ne dégénère pas en abus, sera soumise à l'autorisation et au contrôle du service forestier...

Or, est-ce qu'il n'y a pas un intérêt de premier ordre, un intérêt de prévoyance et de sauvegarde sociale à circonscrire ici la liberté puisque les forêts exercent sur le climat, sur le sol, sur l'alimentation des sources, sur le régime des cours d'eau une influence que tout le monde reconnaît, puisque leur utilité croît en raison directe des progrès de la civilisation, puisqu'elles sont de plus en plus un élément de richesse et de sûreté pour tous, et que leur disparition ou leur diminution peut devenir une cause de calamité, un de ces malheurs publics que des siècles de travail et de persévérance ne parviennent pas à réparer, est-ce que la tâche d'un législateur prévoyant ne doit pas être de réglementer la jouissance de la propriété forestière?

Si dans l'espace de quelques années, nos possesseurs de bois, cédant aux offres de la spéculation et pour réaliser de gros dividendes, se laissent aller à couper la plus grande partie de leurs bois sur les hauteurs de notre Jura, dans les districts de nos Montagnes et au Val-de-Travers, où abondent surtout les forêts particulières, est-ce que nous ne risquons pas de voir tarir bientôt le réservoir de nos sources et de nos cours d'eau, se modifier d'une manière fâcheuse nos conditions climatiques, et est-ce que la prospérité économique du pays et de ses habitants n'en serait pas gravement atteinte? Il y a donc un danger

social à laisser aux propriétaires de forêts la liberté de les exploiter sans une limitation et un contrôle que justifie suffisamment la nature exceptionnelle de cette catégorie de biens. Quel que soit le respect qu'on ait pour la propriété, la propriété forestière est de celles qui doivent être soumises à des mesures restrictives dans l'intérêt de la société et de son bien-être... Nous pouvons d'ailleurs aller de l'avant avec la certitude que nous serons bientôt suivis par d'autres et que nous ne faisons que précéder l'avènement prochain de la législation fédérale s'appliquant aux forêts protectrices du Jura, comme elle s'applique déjà aux régions alpestres...

Les citations qui précèdent suffiront, il nous semble, pour démontrer que l'ancien système des avis de coupe et des autorisations n'a pas produit les effets attendus. L'on a donc été obligé, par la force des choses, à l'abandonner, et à en venir au martelage de toutes les coupes par les agents forestiers.

Nous avons dû reconnaître après un examen attentif — s'exprime le rapport à ce sujet — que ce système un peu sévère était le seul efficace et le seul capable d'empêcher le renouvellement de ces coupes par surprise et de ces exploitations abusives dont on s'est tellement plaint. Tout autre système ne peut qu'aboutir à des résultats insuffisants et qu'à des conflits.

Nous avons un moment l'idée de laisser aux propriétaires la faculté d'exploiter, sans autorisation et sans contrôle de l'inspecteur forestier, certaines quantités de bois ne dépassant pas cinq, six ou dix mètres cubes ou de faire de même des coupes de nettoie ment, mais nous n'avons pas tardé à reconnaître qu'une pareille tolérance rendrait aussitôt impossible un contrôle sérieux sur les exploitations forestières des particuliers et ouvrirait la porte à des abus et à des conflits incessants. Il vaut donc mieux dans l'intérêt du bon ordre adopter une mesure qui peut paraître un peu restrictive et un peu rigoureuse, mais sans laquelle le contrôle des agents forestiers deviendrait certainement illusoire.

Ces conclusions du rapport du Conseil d'Etat s'imposaient et elles n'ont pas trouvé de contradicteur sérieux. Le système des avis de coupe et des autorisations avait vécu et n'avait pas porté de bons fruits. La mesure sévère du martelage s'imposait. Le législateur l'a comprise. Des délibérations du Grand Conseil est sortie la nouvelle loi avec ses restrictions de la liberté privée, avec ses pénalités élevées. La faute n'en est pas au service forestier, dont aucuns pensent qu'il n'a pas fait son devoir sous le régime de l'ancienne loi. Le rapport ne laisse rien subsister de cette accusation, mais il démontre que le nouveau régime plus sévère a dû être inauguré par la faute de ceux qui ne s'informaient de l'ancienne loi que pour pouvoir mieux la contourner et pour exploiter à leur profit ses lacunes et ses imperfections. P... y.

Grande Vente de Charité

sous le Patronage de la Société des **AMIS** des **PAUVRES** et du **DISPENSARE**
Jeudi 28 et Vendredi 29 Décembre 1899

AU LOUVRE, 22, rue Léopold Robert 22.

Magasins de **TISSUS, CONFECTIONS, NOUVEAUTÉS, TROUSSEAUX.**

Les **BÉNÉFICES** de ces deux jours de vente seront répartis entre les deux Sociétés.

16268-4

Pour 3 jours seulement ! Brasserie de la Serra

Samedi, Dimanche et Lundi
à 8 h. du soir,
GRANDE REPRÉSENTATION

M. Apenalp
athlète, l'homme le plus fort de la Suisse
levant avec un bras **90 kilos**
adresse un **DÉFI** à tous les **Gymnastes**
et donne une **Prime de 100 francs** à
celui qui pourrait lever ses engins.
Frères ALFREDOS, travail sur les bou-
cles Romaines,
Brothers Stern, acrobates équilibristes.
M. SEPP, joueur du Cor des Alpes.

Dimanche et Lundi, à 3 h. **Matinée!**
— **ENTRÉE LIBRE** — 16253-2

Grande Brasserie du BOULEVARD

Dimanche 24 Décembre
dès 8 heures après midi
GRANDE

Soirée dansante
Entrée libre Entrée libre
Dès 8 heures, 16267-2
Entrée: **50 centimes** par cavalier.

EXCELLENT BILLARD
Consommations de premier choix.
BIÈRE de la Brasserie **ULRICH Frères**
Se recommande, **LE TENANCIER**.
Paul DROZ, clarinettiste.

Samedi 23 Décembre 1899
à 8 1/2 heures du soir,

GRAND MATCH au LOTO

organisé par la
Société fédérale de Gymnastique
ANCIENNE SECTION
dans son LOCAL

BRASSERIE LAUBSCHER
RUE DE LA SERRE 12
Invitation cordiale. H-3546-c 16257-2

LA GUERRE anglo-sudafricaine

n'est pas restée sans effet en Europe.
Cette guerre ayant éclaté d'une façon tout
à fait imprévue, une fabrique d'horlogerie
a reçu en retour un envoi de montres à
destination de l'Afrique du Sud, ce qui
engage cette maison à écarter ce poste au
prix de revient de la main-d'œuvre et du
matériel employé. Chargé du placement
de ces montres, je puis expédier au prix
extrêmement bas de **6 fr. 65**, une **montre-remontoir**,
d'une marche de trente heures, sous garantie pour la bonne marche.
Ne pas confondre avec la marchandise inférieure placée souvent par des
maisons étrangères. Sur demande, envoi à l'essai pour 3 jours contre remboursement.
14083

Dépôt de Montres
R. RUEDI, Berne

Potager. A vendre un grand et beau
potager en fonte émaillée,
très bien conservé. Convient pour
pension ou restaurant. Prix, **250 fr.**
S'adresser à **M. Ochsner**, serrurier, rue
de la Ronde 27a. 14712-2

Maison Joseph HIRSCH A LA CITÉ OUVRIÈRE

15878-2* (Vis-à-vis de la Fontaine Monumentale)

Etrennes utiles

Magnifique choix de
ROBES de CHAMBRE Magnifique choix de
VESTONS de BUREAU
avec belles garnitures, confortables,
drap double face et ouatées
à **Fr. 20, 25, 30, 35.** à **Fr. 12, 15, 18, 20, 25.**

Caisse cantonale d'Assurance populaire

Les assurés sont informés que pour le **31 Décembre** courant, toutes les polices et quittances seront retirées des dépôts.
Avis aux retardataires, car les rigueurs de l'art. 19 de la loi leur seront appliquées (**police libérée**).
Ceux qui n'ont pas reçu leur carnet de quittances pour 1900, sont priés d'en aviser sans retard la direction soussignée, en donnant leur adresse exacte.
16240-3

Restaurant Bellevue, Saint-Imier

A l'occasion des fêtes de **Nouvel-An**
Restauration à toute heure
Civet de chevreuil, Volaille de Bresse, Poissons, etc.
Repas pour familles. *Bière Salvador.*
16242-2 H-9281-7 Se recommande, **Jos. Schläfli-Portmann.**

Pour cause de santé
M^{lle} DUCOMMUN-LESCHOT
Rue Léopold-Robert 46
offre à remettre de suite son magasin
d'Orfèvrerie Américaine
seul existant à la Chaux-de-Fonds, à de favorables conditions.
Pour renseignements, s'adresser chez **M. Charles Barbier**,
notaire, rue de la Paix 19. 15617

BIBLIOTHÈQUE
CIRCULANTE
CH. LUTHY
Place Neuve 2 (vis-à-vis des Six-Pompes)
Dernières publications des principaux Auteurs français
— Demander les Catalogues —

Favorisez l'Industrie du pays!
Fabrication à façon des **Véritables DRAPS et MILAINES** du Pays
CHEVIOTS, etc., etc. — Vente au détail des Draps, Milaines pour hommes et pour
dames. — Laines à tricoter. — Se recommande, **GYGAX-VIOGET**, fabricant
12843-1 H-10087-N Filature de **BOUDRY**.

Canal de Panama

Obligations et Bons à lots
Nous attirons l'attention des possesseurs de ces titres sur le fait que, d'après la dernière liste de tirage, il y a un certain nombre de primes échues depuis longtemps, qui n'ont pas encore été retirées, soit:
1 à 500,000 Fr.
1 à 250,000 »
5 à 100,000 »
8 à 10,000 »

Il y a également d'autres Emissions à lots dans lesquelles un grand nombre de primes n'ont pas encore été présentées pour le paiement pour le simple motif que leurs propriétaires ont négligé de consulter les listes de tirage.
Sur demande, nous nous chargeons de ce contrôle et recommandons à cette occasion l'abonnement au

CONTROLEUR
qui contient les cours et listes de tirage de la plupart des Obligations à primes et Emissions à lots, etc. — Le prix d'abonnement, qui n'est que de **2 fr. par an**, autorise en outre à la participation sans frais de **34 grands Tirages à primes**. On peut s'abonner en tout temps, mais on n'admet que des abonnements d'une année. 16245-2
KRAMER et SCHOOP,
Banquiers, (z à 12855)
Zurich I, Bahnhofstrasse 63.

J.-E. BEAUJON
Cave, 9, rue Neuve 9
Paniers de Vins fins
assortis
Moulin à Vent, Mercurey
Volnay, Corton,
Médoc, Sauternes,
Champagnes.
Vins courants. **Huile d'Olive.**
7106-50

Liquidation
d'un magasin de **MODES** assortiment complet. **Prix de facture.** On céderait à très bas prix un stock de **draps** pure laine. S'adresser chez **M. A. Buhler**, rue du Parc 66. 13050-46

Remonteurs. On cherche de bons re-
monteurs pour petites
pièces cylindres, bon courant. Se présen-
ter avec échantillons. S'adresser rue Léo-
pold-Robert 61, au 1er étage. 16141-1

Remonteurs. On demande de bons re-
monteurs pour la petite
pièce cylindre. Inutile de se présenter si
on n'est pas assidu au travail. — S'adresser
rue du Collège 7, au 1er étage, 16057-1
A la même adresse, on sortirait des
dorages et des **débris**.

Doreuse. Une ouvrière doreuse de
roues et mouvements demande
place stable de suite ou pour époque à
convenir. — S'adresser, après 8 heures du
soir, chez Mme Boillat, rue du Temple-
Allemand 111. 16066-1

Remontages. Un ou deux jeunes gens
ayant fait l'achèvement de
l'échappement ancre auraient l'occasion
d'apprendre la partie du remontage après
dorure, dans de bonnes pièces au comp-
toir P. Nicolet-Juillierat, rue du Crêt 9.
S'y adresser. 15877-1

Tailleuses. On demande une bonne ou-
vrière, ainsi qu'une appren-
tie, Ouvrage suivi, pas de saison morte.
S'adresser à Mme Schorpp, rue Fritz-
Gourvoisier 5. 15932-1

Jeune fille. On demande de suite une
jeune fille robuste pour
aider au ménage. — S'adresser rue du
Nord 129, au rez-de-chaussée, à droite. 16048-1

Jeune garçon est demandé dans une
pharmacie comme aide.
— Adresser les offres par écrit sous
E. R. 16073 au bureau de l'Impartial.
16073-1

Commissionnaire. On demande pour
entrer de suite, un
jeune garçon ou une jeune fille comme
commissionnaire. — S'adresser rue du
Parc 1, au 3^{me} étage. 16054-1

Jeune garçon. On demande un jeune
garçon de 15 à 16 ans
pour aider dans atelier. 16065-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.
A la même adresse, un bon **tour à
guilocher** est demandé à louer, bons
soins sont assurés. 16065-1

Grand magasin avec devanture à louer
pour St-Georges ou
époque à convenir. Situation centrale
S'ad. au bureau de l'Impartial. 15489-8*

Logements à louer de suite
ou pour St-Georges
prochaine. — S'adresser à **M. Albert Pé-
caut**, rue de la Demoiselle 135. 13723-42*

Chambre. A louer de suite une cham-
bre meublée, indépendante, à
un ou deux messieurs. — S'adr. rue du
Progrès 119a, au 2^{me} étage. 16034-1

Chambre. A louer de suite une cham-
bre à 2 fenêtres non meublée
et indépendante, exposée au soleil. — S'ad-
resser chez Madame Perrin, rue du Col-
lége 19, au 2^{me} étage, à droite. 16042-1

Chambre. A louer de suite une mon-
sieur travaillant dehors une
jolie chambre meublée. S'adresser rue de
la Promenade 8, au 2^{me} étage, à droite.

Chambre. Une chambre meublée est à
louer de suite, avec pension.
S'adresser rue du Premier Mars 14a, au
rez-de-chaussée. 16045-1

Chambre. A louer de suite une jolie
chambre meublée, à un mon-
sieur d'ordre, solvable et travaillant
dehors. — S'adresser rue de la Promé-
nade 17, au rez-de-chaussée. 16028-1

Chambre. A louer à une personne de
toute moralité et travaillant
dehors une chambre à deux fenêtres, bien
meublée ou non, chez des personnes sans
enfant. 16029-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer pour le 11 janvier
une belle grande chambre à
2 fenêtres, non meublée, indépendante,
bien exposée au soleil, à des personnes
de toute moralité. — S'adresser rue du
Puits 3, au 3^{me} étage. 16055-1

Chambre. A louer une chambre meu-
blée, à une personne de mor-
alité. — S'adr. rue de la Serre 105, au
3^{me} étage. 16062-1

Vient d'arriver: 3 magnifiques cham-
bres à manger noyer
ciré, l'une composée d'un buffet à 5 portes,
riche sculpture, un dressoir, une table à
coulisses, 6 chaises, valant 1000 fr., cédé
pour 750 fr. — Un buffet, une table,
6 chaises, 380 fr. On vend séparément.
Achat, Vente, Echange. 16071-1
SALLE DES VENTES, rue Jaquet-Droz. 13

AUX ENFANTS

SAMEDI SOIR, dès 8 h., et **DIMANCHE** après midi, de 2 à 6 h.,
une **PETITE SURPRISE** sera remise **GRATUITEMENT** aux enfants,
contre présentation du Bon ci-contre, au Guichet de distribution
de **L'IMPARTIAL**, rue du Marché 1.

16 c. le demi-kilo. tous les samedis **Lapins fra**
0 c. pièce. — **Ventre de veau,** à **50 c.**
Se recommand

Echéance du 31 Décembre 1899

Les maisons de banque soussignées dont les bureaux seront fermés les 31 Décembre courant, 1 et 2 Janvier 1900, informent le public que les effets échéant le 31 Décembre seront présentés SAMEDI 30 DECEMBRE.

La Caisse de la BANQUE CANTONALE sera ouverte le 2 Janvier, de 10 à 11 heures du matin, pour l'échange des billets.

- Banque Cantonale Neuchâteloise.
- Banque Commerciale Neuchâteloise,
- Banque Fédérale (Société anonyme).
- Crédit Mutuel Ouvrier.
- Perret & Co. #3553-0 16269-3
- Pury & Co.
- Reutter & Co.
- Henri Rieckel.
- Robert & Co.
- Usine genevoise de dégrossissage d'or.

GROS Attention! DÉTAIL
A l'occasion des Fêtes,
on trouvera à l'ÉPICERIE PELLEGRINI
99, Rue de la Demoiselle 99,
VIN d'ASTI-CHIANTI
première qualité, en bouteilles d'un litre et demi-litre.
GRAND ASSORTIMENT DE
Boîtes de Chocolat pour Etrences
PRODUITS d'ITALIE
Téléphone 16015-4 Téléphone

GRAND MATCH
au
LOTO
organisé par la
Société fédérale de Gymnastique
L'ABEILLE
le SAMEDIS 23 et 30 Décembre
AU LOCAL
11, Rue de l'Industrie 11.

Invitation cordiale aux membres et amis de la Société.
A cette occasion, grand choix de **Volailles, Lièvres, Pains de sucre, Mont-d'Or, etc.** 16278-2

Enchères publiques

Mercredi 27 décembre 1899, dès 1 heure de l'après-midi, il sera vendu aux Enchères publiques à la Halle, Place Jaquet-Droz, les objets mobiliers suivants:
1 lit complet, 1 table de nuit, 1 secrétaire, potager à pétrole, tables, chaises, vitrines, glaces, etc., etc.
La vente aura lieu au comptant.
La Chaux-de-Fonds, le 22 déc. 1899.
16255-3 Greffe de Paix.

Demande d'associé

Un industriel, produisant un article rémunérateur et d'écoulement facile, cherche un associé ou commanditaire, qui puisse faire un apport de 10,000 fr. et s'occuper du placement de la marchandise.
Pour offres ou renseignements, s'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 16249-3

POUR CADEAU!

Mme VAGLIO, rue de la Serre 43, au 4^e étage, a reçu pour quelques jours de jolis **Ouvrages d'art** en Renaissance, etc. — Se recommande. 16262-3
A la même adresse, on demande des **jeunes filles** pour la lingerie.

Recommandé
aux Malades et aux Convalescents!
Biscuits hygiéniques

Farine d'arachides, Café caramel, ainsi que tous les produits de l'Institut sanitaire de Bâle, sont en vente rue du Temple-Allemand 107, au rez-de-chaussée, à droite. 16266-1

1900
Les Calendriers à effeuiller
sont arrivés.

Bibliques, Poétiques, Patriotiques, de Bureaux, Comiques, etc.

Papeterie A. COURVOISIER
CHAUX-DE-FONDS

âge économique...
liquons-nous d'abord sur les lacunes et les de notre loi forestière actuelle (celle 83) au ont de vue de la protection de

Remonteurs. On demande dans un comptoir de la localité, 2 bons remonteurs-acheveurs pour ancrés fixes. Engagement aux pièces ou à l'année. Gages de 8 à 9 fr. par jour. — S'adr. sous initiales P. A. 16058, au bureau de l'IMPARTIAL. 16058-4

Acheveur habile pour la montre or trouverait place stable et bien rétribuée dans une bonne et ancienne maison de la place. 16184-2*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Boitiers. On demande un ou deux **TOURNEURS** pour la grande pièce or. Ouvrage lucratif. Entrée de suite. 16162-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une bonne fille pouvant aider ou faire un ménage sans enfant. Preuves de moralité sont exigées. — S'adr. rue de la Serre 61, au 1^{er} étage. 16154-2

Cadrams. On demande pour dans la quinzaine ou commencement de l'année un bon ouvrier habile et de bonne conduite. Place stable et bien rétribuée. — S'adresser chez M. R. Hofervon Kœnel, fabricant de cadrams, Bienne. 15787-4*

Magasin et logement. A louer de suite ou plus tard, un beau magasin avec un logement de 2 chambres, corridor et alcôve.
Pour le 23 avril 1900, un beau magasin avec une chambre et une cuisine, 1 grand alcôve. 16265-6
Pour le 23 avril 1900, grand atelier de ferblantier, avec un logement de 3 chambres, corridor et alcôve, tout parqueté, habité par M. Schorn, ferblantier. S'adr. à M. F.-Louis Bandelier, rue de la Paix 5.

Chambre. A louer une magnifique chambre meublée, située en plein soleil. — S'adresser rue de la Serre n° 56, au 2^{me} étage. 16128-3

Chambre. A louer, de suite ou pour époque à convenir, une belle chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors, située dans une maison d'ordre. — S'adresser rue de l'Est 16, au rez-de-chaussée, à droite. 16230-3

Chambre. A louer, pour le commencement de janvier, une chambre indépendante non meublée, située au rez-de-chaussée. S'adresser rue du Général Dufour 4. 16260-3

Chambre. A louer, à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une jolie chambre indépendante, non meublée, au soleil et à proximité des Collèges et de l'École d'horlogerie. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 16166-5

Appartement de 3 pièces et accessoires, A LOUER pour St Georges 1900, rue de la Demoiselle. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 16135-5

Pignon. A louer pour cas imprévu, de suite ou pour époque à convenir, rue Léopold-Robert 68, un pignon de 2 chambres, cabinet et cuisine. Prix 39 fr. 20 par mois. — S'adr. à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 16210-3

MAGASINS à louer de suite et pour St Georges, avec et sans logement. — S'adr. rue de la Serre 61, au 1^{er} étage. 16155-2

Chambre. Une belle chambre est à remettre au n° 78 de la rue Léopold Robert, au 1^{er} étage, à gauche, avec la pension et la jouissance d'un piano. 16181-2

Chambre. A louer de suite une belle grande chambre non meublée et bien chaude, située au soleil levant. Prix modique — S'adresser rue de la Demoiselle 144, au 4^{me} étage, à droite. 16180-2

Appartement. Pour cas imprévu, à remettre dès janvier prochain ou époque à convenir un BEL APARTÈMENT de 5 chambres bien exposé au soleil avec corridor et dépendances, part à la buanderie et au jardin. eau et gaz installés. Prix 700 fr. par an. 15989-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartements. A louer pour le 23 avril de jolis appartements modernes de 1, 3 et 4 pièces, avec corridor fermé et chambre de bains, bien exposés au soleil et dans maison d'ordre. Verandah, eau, gaz, lessiverie, cour et jardin. Prix raisonnable. S'adresser chez M. Louis Jacot, rue de Tête de Rang 29. 15694-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue du Parc 80, au 3^{me} étage, à droite. 16103-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non, à des personnes tranquilles. — S'adresser rue de la Ronde 43, au rez-de-chaussée. 16017-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, exposée au soleil, à des personnes de toute moralité. — S'adresser rue des Fleurs 7, au 1^{er} étage. A la même adresse, à vendre un tour de polisseuse de boîtes et une roue en fer. 16016-1

Chambre. Une belle chambre meublée est à louer de suite. — S'adresser rue de la Chapelle 12, au 1^{er} étage. 15793-1

Un jeune ménage demande à louer de suite un logement d'une ou deux pièces. — S'adresser, entre midi et une heure ou le soir après 7 heures, ruelle du Repos 5, au 1^{er} étage. 16170-2

On demande à louer de suite une chambre meublée, avec part à la cuisine, pour des personnes d'ordre et solvables. — S'adresser rue des Fleurs 7, au 3^{me} étage, à gauche. 15900-1

On demande à louer pour une dame seule, une grande chambre avec cuisine, située au centre. — S'adresser rue du Temple-Allemand 85. 16018-1

On demande à louer un tour à guillocher de Genève que l'on serait disposé à acheter s'il convient. 16279-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion mais en bon état, une machine à régler (système Grosjean-Redard). — Adresser offres par écrit à Mme Vve Jacot-Descombes, rue du Parc 44. 16151-2

On demande à acheter un violon 3/4, avec étui et en bon état. — S'adresser rue du Soleil 1, à la Boulangerie. 16144-2
A la même adresse, à vendre une Balance Grabhorn et une machine à coudre.

On demande à acheter une mandoline bien servée. 16052-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Machine à arrondir. On désire acheter une machine usagée mais en bon état. — Faire les offres au comptoir I. & J. Meylan, Montbrillant 3. 16061-1

On demande à acheter de rencontre un lyre ou lustre pour le gaz. 15835-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre à bas prix, un manchon et une pelisse en putois, ainsi qu'une redingote noire, le tout comme neuf. — S'adresser rue St-Pierre 14, au 1^{er} étage, à gauche. 16274-3

A vendre d'occasion une quantité de soutiers blancs pour Bals et Soirées; prix, fr. 2.50 la paire. — Graisse, Cirage, Vernis. — S'adresser à la Cordonnerie, rue Jaquet-Droz 22. 16272-2

A vendre pour cause de départ, le mobilier d'un petit ménage; il consiste en lits, canapé, table ronde, commode, etc. — S'adresser rue Léopold-Robert 14, au 1^{er} étage, à droite. 16261-3

A vendre 1 coffre-fort très peu usagé, ainsi que des étuis en peluche pour montres or de dames, très bien conservés. Le tout serait cédé à un prix très avantageux. 15556-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une jolie armoire à glace et à fronton, plus un magnifique bois de lit à fronton. S'adresser à M. F. Kramer, ébéniste, rue de la Demoiselle 131. 16145-2

A vendre une belle collection de papillons. — S'adresser chez M. Karmer, rue du Bied 7, Locle. 16146-2

A vendre pour cause de départ, une belle machine à coudre, au pied, ayant très peu servi. Prix réduit. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 16142-2

Mandoline avec étui (véritable Napolitaine), très peu usagée, est à vendre. Prix modéré. — S'adresser rue du Temple Allemand 101, au 1^{er} étage, à droite, le soir depuis 7 1/2 heures. 16174-2

Chiens riers. A vendre de jolis fox-terriers. — S'adresser rue de Bel-Air 11, à la pension. 16173-2

A vendre d'occasion un canapé à coussins, un lit de fer complet. Pour cadeaux, jolis fauteuils neufs, chaises fantaisies, tabourets de pieds, ouvrage garanti, prix très bas. — S'adresser à M. Albert Dérans, tapissier rue du Puits 15. 16108-2

A vendre une jolie couverture tricotée. — S'adresser rue du Temple Allemand 111, à gauche. 16152-2

A vendre d'occasion 4 canapés-lits tout crin (depuis 40 fr.), secrétaires noyer (85 fr.), 6 chaises canées (16 fr.), 1 table carrée (pliante), régulateurs, glaces, tableaux, 3 machines à coudre très peu servies (depuis 20 fr.) et 2 potagers. Le tout est cédé au prix le plus bas. — S'adresser rue des Fleurs 2, au 1^{er} étage. 16176-2

A vendre une belle pousette, peu usagée. — S'adresser rue de la Ronde 22, au 2^{me} étage. 16177-2

A vendre à bas prix les articles suivants: 1 tréteau pour enfant, très bien conservé, une tunique, casquette et ceinturon pour cadet. S'adresser rue du Doubs n° 69, au 1^{er} étage. 15842-5*

Bicyclettes construction américaine de premier ordre, absolument neuves, à vendre d'occasion au prix net de 150 fr. Occasion excellente pour Etrences. 15704-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mandolines. A vendre plusieurs bonnes mandolines Napolitaines et Guitares, depuis 15 à 70 fr. Instruments neufs et de choix. — S'adresser à M. Louis Perrenoud, rue du Grenier 30. 16041-1

A vendre une trombonne à coulisse. S'adresser à M. A. Horbe-deau, doreur, rue du Collège 7, au 2^{me} étage. 16053-1

A vendre un lavabo anglais usagé, ainsi qu'une table de fumeur, des estagnons et seaux vides. — S'adresser rue du Doubs 139, à l'Épicerie. 16072-1

A vendre une glisse à pont pour marché, toute neuve. — S'adr. rue du Collège 4, au 2^{me} étage. 16093-1

A vendre d'occasion, un appareil photographique 13-18, objectif Suter. — S'adr. à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 16023-1

A vendre « Les trois Mousquetaires », en 430 livraisons illustrées, valant 43 fr. pour 20 fr. net. Le « Diorama Photographique » en 80 livraisons de 6 vues, valant 12 fr. pour 6 fr. net. Le tout est neuf. S'adresser rue de la Balance 16, au 3^{me} étage. 15983-1

A vendre l'excellente guitare à mécanique en bois palissandre, 1 zither-harpe avec méthode et cahiers, 1 bloc d'étuis de montres en tous genres, 1 porte-voix; le tout à très bas prix. S'adresser rue de la Demoiselle 68, au 3^{me} étage. 15077-1

Chien. A vendre à prix modéré un magnifique chien berger anglais, très bon pour la garde. — S'adresser rue de la Balance 4, au 3^{me} étage. 16020-1

A vendre de beaux lits Louis XV, lits ordinaires tout neufs, lits usagés (de 65 à 130 fr.), un lit d'enfant en bois dur, canapés, lavabos, chaises, tables de nuit, tables rondes, tables carrées, le tout au plus bas prix. — S'adresser rue du Parc 46, au sous-sol. 16006-1

A vendre un magnifique chien courant, pure race, âgé de 1 an. — S'adresser chez M. Edouard Perret, rue du Manège 21. 16026-1

Perdu ou remis à faux, dans le courant de septembre, 12 boîtes argent 20 lig. bassines, marque Casimir, portant les n° 25,230-27,038. — Prière aux personnes qui pourraient en donner des renseignements, de s'adresser, contre forte récompense, à l'atelier Cave, rue Alexis-Marie Piaget 63. 16251-3

Perdu dans le train Chaux-de-Fonds. Locle, un porte-monnaie contenant quelque argent, timbres et papiers. Le rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 16259-1*

Un petit chien, manteau brun et « Fifi », est égaré depuis jeudi matin. Les personnes qui pourraient en donner des renseignements sont priées d'en aviser le bureau de l'IMPARTIAL, ou de le ramener, contre récompense, chez M. Henri Jacot-Hainard, rue Avocat-Bille 10. 16148-2

Perdu mercredi soir une couverture de cheval en laine, depuis la rue de la Demoiselle 129, à la rue Fritz-Courvoisier 58. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter, contre récompense, chez M. Ad. Theurillat, rue Fritz-Courvoisier 58. 16196-2

Perdu mercredi soir, 1 tablier contenant une petite clef. — Les rapporter, contre récompense, au Kiosque, rue Léopold-Robert. 16219-2

Perdu dimanche matin un molène laqué. Le rapporter rue du Crêt 8, au rez-de-chaussée (Place d'Armes). 16160-1

La famille Roulet remercie bien sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin lui ont témoigné leurs sympathies dans la cruelle épreuve qu'elle vient de traverser. 16277-1

Madame veuve E. Berg et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du deuil quel qui vient de les frapper. 16264-1

Madame Veuve Elisa Furlenmeyer, Monsieur et Madame Louis Bregnard et leur enfant, à Besançon, Monsieur et Madame Arnold Furlenmeyer et leurs enfants, Monsieur et Madame Victor Paux et ses enfants, Madame Laura Steubin et leurs enfants, Monsieur Edmond Furlenmeyer, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leur famille, Monsieur et Madame Jules-Auguste Perrenoud et leurs enfants, Monsieur Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Adolphe Furlenmeyer, à Bâle, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin.
Monsieur Alcide FURLENMEYER que Dieu a rappelé à Lui Vendredi, dans sa 61^{me} année, après une courte et pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 22 déc. 1899.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 24 courant, à 1 h. après midi.
Domicile mortuaire, rue du Puits 5.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 16250-2

LA
NEW YORK
Compagnie d'Assurances sur la VIE
Fondée en 1845.
MUTUELLE
Fonds de garantie au 1^{er} Janvier 1899:
Fr. 1,119,000,000
Nombre de Polices en vigueur au 1^{er} Janvier 1899:
878,934.

Pour tous renseignements s'adresser: à M. Léon ROBERT-BRANDT, Agent général pour les districts de Locle, la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Ruz, ou à MM. J.-J. Schönholzer-Schilt et Ch.-F. Redard, sous-Agents à la Chaux-de-Fonds. 4009-2

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Direction de M. R. RAFFIT.

Dimanche 24 Décembre
à 2 h. après midi,

MATINÉE

Dernière représentation de

Les Mousquetaires au Convent

Opéra-comique en trois actes.
Musique de L. Varney.

Pour toutes les **MATINÉES**,
moitié **prix** pour les enfants
au-dessous de 12 ans.

Portes 7 1/4 h. Rideau 8 h. précises
LE SOIR

L'Enlèvement de la Tolédad

Opéra-comique en 3 actes.
Paroles A. Carré. Musique de Audran.

On commencera par

Les Pantins de Violette

Opéra-comique en 1 acte, de L. Battu.
Musique de Ad. Adam.

Lundi 25 Décembre 1899
dès 2 heures après midi,

Matinée

Pour la dernière fois,

Joséphine vendue par ses sœurs

Opéra-bouffe en 3 actes, de M. Paul
Ferrier et Fabrice Carré. — Musique de
M. Victor Roger.

Bureaux à 7 1/4 h. Rideau à 8 h.
LE SOIR

LE BOSSU

Grand drame en 5 actes et 10 tableaux,
par MM. A. Bourgeois et P. Féval.

Orchestre H. Mayr

PRIX DES PLACES :

Balcons, 3 fr. — Premières, 2 fr. 50. —
Fauteuils d'orchestre, 2 fr. — Parterre
numéroté, 1 fr. 50. — Secondes, 1 fr. 25.
— Troisièmes, 75 c.

Billets à l'avance au magasin de tabacs
C. BOURGEOIS, bâtiment du Casino.

Abonnements.

Billets à l'avance au magasin de tabacs
C. Bourgeois, bâtiment du Théâtre, rue
du Casino. 16237-2

Pour plus de détails, voir les affiches
et programmes.

Restaurant de PLAISANCE

rue de Tête de Rang 39 (Tourelles).

SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir,

TRIPES

Se recommande,
16213-2 **Kossuth Calame.**

Hôtel de la Gare

Tous les **Samedis soirs**
dès 7 1/2 heures,

Souper aux tripes

15682-4* Se recommande.

Café de la Place

— TOUS LES JOURS —

Choucroute garnie

SAUCISSES de FRANCFORT

11723-3 Se recommande, **R. Brugger.**

Hôtel NATIONAL

SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir

TRIPES • TRIPES

Modes de Caen et Neuchâtelaise

On sert pour emporter, 13876-1

Hôtel du Lion-D'Or

Tous les **SAMEDIS** soir dès 7 1/2 heures

TRIPES

8721-15* Se recommande, **H. IMMER-LEBER**

BRASSERIE CENTRALE

2, rue Léopold Robert 2.

Tous les **SAMEDIS** soir

dès 7 1/2 heures, 12496-3
Souper aux Tripes

Restauration à toute heure. Escargots.

Salle au premier étage.
Se recommande, **FRESARD.**

BRASSERIE DU GLOBE

Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi
à 8 heures du soir,

Grand Concert

donné par la troupe

+ HELVETIA +

Direction : **ARMAND STÉBLER**, de Berne.
Chants suisses et Jodler.

ERNESTO

célèbre jongleur et équilibriste du Casino
de Bruxelles.

Attention ! **Le Boers du Transvaal**,
par M. A. Stébler.

Dimanche et Lundi, dès 2 heures,

MATINÉE

ENTRÉE LIBRE 16167-2

Se recommande, **Edmond Robert.**

Grande

Salle de la Croix-Bloue

48, rue du Progrès 48.

Dimanche 24 Décembre
à 5 h. du soir,

+ Arbre de Noël

Invitation cordiale. 16185-2

Brasserie Métropole

Tous les **Mardis** et **Vendredis** soir,

GRAND CONCERT

donné par

l'Orchestre MAYR

Tous les **Vendredis** soir
Dès 8 heures, 6834-19

TRIPES - TRIPES

DIMANCHE, à 10 1/2 h. du matin,
CONCERT APÉRITIF

Se recommande,
Charles-A. Girardet.

Cercle Français

de la Chaux-de-Fonds.

Vendredi, Samedi et Dimanche
dès 8 heures du soir.

MATCH au LOTO

Cordiale invitation à tous. 16186-2

A vendre un piano Rordorf,
très bien. — S'adr. à M. François
Perregaux, magasin de musique. 16003-1

FRIDOLIN WIGET

3 — Place de l'Hôtel-de-Ville — 3

au troisième étage

annonce qu'il a reçu un 15250-4

Magnifique choix de Bijouterie

— en tous genres —

Prix très modérés. Prix très modérés.

J. NAPHTALY

9, Rue Neuve 9

La Chaux-de-Fonds

PRIX UNIQUE ET MAXIMUM

Chaque **COMPLET** et
chaque **PARDESSUS** ou
MANTEAU OFFICIER

35 fr.

jusqu'à

120 cm. de thorax seulement

ROBES DE CHAMBRE à 20, 24, 27 fr. et les meilleurs
seulement 29 fr.

COINS DE FEU, meilleure qualité, seulement 16 fr.

NOUVEAU!

Manteaux-officier avec capuchon mobile, p^r garçons

N^o 1, 10 fr., chaque numéro, 1 fr. plus cher.

PANTALONS pour 6, 8, 10, 12, 14, et les meilleurs 15 fr.

Habilllements pour Garçons

et
Pélerines lorraines

N^o 1, 6 fr.; chaque numéro, 50 cent. plus cher. 16298-1

Complets cérémonie, 55 et 60 fr.

Aucune succursale à la Chaux-de-Fonds.

Les magasins sont ouverts le dimanche.

MUSIQUE MERVEILLEUSE

Trompette-Harmonica à bouche (déposée)

Au moyen d'un tuyau-trompette très sonore et construit avec beaucoup d'ingéniosité, le son de cet instrument est d'une ampleur considérable et produit un effet énorme. Excite partout un vif intérêt! Notes extrêmement fines, à son double. Au moyen de la **méthode spéciale** qui se donne avec l'instrument, chacun peut tout de suite jouer les plus beaux morceaux, danses et marches. (Invention supérieure). Cet instrument charmant cause une grande joie à tout amateur de musique. Beau passe-temps dans les heures de loisir. Très recommandable comme cadeau de Noël. Prix avec méthode, seulement 3 fr. 50 contre envoi du montant (timbre admis), ou 3 fr. 70 contre remboursement. 15543

F. HÖENICKE, Bâle.

GRANDE Brasserie du Square

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,
dès 8 heures du soir

GRAND CONCERT

donné par la troupe

Nachtigallen

Entrée du Comique **DIETZE**, de Bâle.
Nouveau : Capitaine **DREYFUS.**

DIMANCHE, dès 10 1/2 h. du matin,
GRAND

CONCERT Apéritif

donné par la Société de musique

La Lyre
du **LOCLE**

DIMANCHE ET FÊTES, dès 2 h.,

MATINÉE

— ENTRÉE LIBRE — 15952-3

Manège
de La Chaux-de-Fonds

De nouveaux cours d'hiver commenceront le **Lundi 8 janvier** prochain. Grand choix d'excellents chevaux de toute confiance. — Succès !!!

Cours spéciaux pour Dames et Jeunes Gens. 16201-4

Se faire inscrire au plus vite.
Pendant la saison, louage d'un grand choix de magnifiques traîneaux à 1 et 2 chevaux. (H-3519-c)

recommande. **Armin MEYER.**

Leçons de Zither

Mlle M. OTT

RUE DU PARC 88,
au 3^{me} étage, à droite. 16293-10

Nur noch 12 1/2 Francs

aber keine 20-30 Fr. Kosten unsere Gitarre-Zithern „Columbia“ 52 cm. lang, mit 5 Accordgruppen = 5 Bässen, 41 Saiten, Notenblatt, Stimmvorrichtung, Schulte, Schlüssel, Ring und Kasten wunderbar schöner Ausführung und grossartigem Ton gleich dem einer Schlagzither. Dieselbe ist sofort von jedem zu spielen. Täglich viele Nachbestellungen und Anerkennungen. Kein Risiko ev. Geld zurück. Versandt gegen Nachnahme, Porto 1/4 Fr. — Man bestelle ohne Zwischenhändler nur direct bei

Herfeld & Comp., Neuenrade (Deutschland).
C-1672 16193-1*

Sapins de Noël. A vendre de beaux Arbres de Noël. Prix avantageux. — S'adresser à M. André, marchand de bois, rue de la Promenade (Gare du Grenier). 16088-1

DIAMANTS

Diamants pour machine à graver, diamants pour fabricants de cadrans, diamants facettes et nature, diamants pour couper le verre, Poudre de diamant pour pierristes, Saphirs pour filière P. Nicole Humbert, rue de la Promenade 12. 15029-1

Fabrique d'aiguilles

Bonne et ancienne fabrique d'aiguilles est à remettre au tiers de sa valeur. Déposer offres sous A. Z. 15923, au bureau de L'IMPARTIAL. 15923-5

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1. 111, Demoiselle 111.

Belles Oranges

à 55, 65, 75 c. et 1 fr. la douz.

Belles Oranges

16231-8 à 35 c. le kilo.
Prix avantageux.

Prêt hypothécaire

On offre à prêter **15.000 fr.** contre bonnes garanties hypothécaires en premier rang. 15909-1

S'adresser à l'Etude de M. Ch.-E. Gallandre, notaire, rue de la Serre 18.

Miel du pays, à fr. 1.40 le kilo, provenant des ruches de M. L.-A. Lambert, à Saint-Aubin. Envoyé par la poste à partir de 2 kilos. 13231-2

GRANDE Brasserie de la Métropole

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,
à 8 h. du soir, 16248-2

GRAND CONCERT

donné par la renommée troupe

Sachsenlieblinge

Pour la 1^{re} fois à la Chaux-de-Fonds

DIMANCHE, dès 10 1/2 h.,

CONCERT Apéritif

donné par

l'Orchestre MAYR

Dimanche et Lundi, à 2 h., **Matinée!**

Entrée libre Entrée libre

Société Fédérale de Sons-Officiers
(Section de La Chaux-de-Fonds)

Samedi 23 Décembre 1899
à 8 1/2 h. du soir,

Match au LOTO

au local (BRASSERIE JOST).
16256-2 H-3547-c **Le Comité.**

Café Montagnard

rue Léopold Robert 8.
Samedi 23 Décembre 1899
Dès 7 1/2 h. du soir,

Souper aux tripes

16258-2 Se recommande.

Régional des Brenets

HORAIRE POUR

Dimanche 24 et Lundi 25 Décembre
Départs des BRENETS: 7.40, 9.21, 11.45, 12.47, 1.43, 2.35, 3.20, 5.05, 5.45, 6.25, 7.05, 8.20, 10.—

Départs du LOCLE: 8.28, 10.20, 12.15, 1.19, 2.12, 2.58, 4.20, 5.25, 6.06, 6.45, 7.35, 8.45, 10.35.

Les heures en gras sont celles des trains correspondant à la Gare du Locle avec ceux de et pour La Chaux-de-Fonds.

L'horaire ci-dessus ne sera exécuté qu'en cas de beau temps. 16236-2

BOULANGERS non-syndiqués

sont convoqués pour le **MERCREDI 27 courant**, à 8 h. du soir, **50, RUE JAQUET DROZ 50.** Communication importante 16159-2

On demande pour entrer de suite un

Sommelière

S'adresser au Restaurant Bellevue, St-Imier. H-9279-J. 16241-3

Vente de coffres-forts

absolument réfractaires au feu et sûrs contre toute effraction; occasion favorable. Offres sous chiffres K. 1485 Z. au bureau d'annonces H. Keller, Zurich. 15795-2

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An!

Beau Raisin frais bien conservé.

La caisse de 5 kilos fr. 2.50. On peut donner les commandes chez M. Louis Ducommun, rue de la Demoiselle 94. 15838-4

Angelo CALDELARI, Lugano.

Extra Extra Cheval

Il sera vendu **SAMEDI** sur la **Place du Marché**, la viande d'un jeune cheval. 16295-1

CAVE

A louer une **Cave** à la rue du Puits 17. Conditions favorables. — S'adresser à l'étude de M. Charles Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 15531

SAUCISSES

Bon marché, grandes et excellentes, journalièrement fraîches. Envoi franco de port.

G. THOMMEN-WILHELM, Bâle
Téléphone 2552
La douz. de 13 paires:

Saucisses de porc.	fr. 6.—
Saucisses fumées.	3.70
Gendarmes.	3.60
Lard de table fumé extra maigre la livre	0.90
Côtelettes fumées	1.10
Lard gras	0.90
Jambon d'hiver	1.10
Jambon d'hiver (sans os)	1.20
(0-7815-B)	13587-18